

Master spécialisé

« Techniques, Sciences, Démocratie »

L'ancrage territorial du CEA Valduc - Résumé

Stage effectué au sein de la  
Structure d'Echange et d'Information sur Valduc



Responsable de stage : Mme SAUT Catherine

Tuteurs de stage : M. GRAND Dominique, Mme LOUVEL Séverine

ABDALLAH Hachim

Dijon, juin 2011

## Remerciements

L'accomplissement de cette étude sur le CEA Valduc et sur la SEIVA n'aurait pas été envisageable sans l'aide et l'implication d'un certain nombre d'acteurs. Mes remerciements s'adressent en premier lieu aux membres de la structure d'accueil : M. Eric Finot, son président, qui m'a accepté en tant que stagiaire. Je remercie particulièrement Mme Catherine Saut, chargée de mission à la SEIVA et responsable de ce stage et de sa bonne réalisation. Je n'oublie pas Mlle Elodie Jannin, chargée de communication, qui a permis que ce stage se déroule dans la meilleure ambiance qui puisse être. Une pensée particulière pour MM Niquet et Caignol, et aux conseils qu'ils m'ont prodigués.

Les conseils de l'équipe pédagogique de l'IEP de Grenoble m'auront également été d'une grande aide, sinon indispensables. C'est donc en toute logique que je tiens à remercier Mme Charlotte Halpern pour le suivi qu'elle aura pu assurer, ainsi que M. Dominique Grand et Mme Séverine Louvel pour avoir encadré ce travail.

Je tiens à exprimer par la même occasion toute ma gratitude aux élus du département qui auront accepté de répondre à mes questions ainsi qu'aux riverains ayant bien voulu me consacrer une partie de leur temps, afin que ce travail soit le plus complet et le plus original possible.

Pour finir, je suis reconnaissant envers le monde universitaire, en particulier envers les chercheurs (qu'ils soient physiciens, sociologues économistes ou juristes) s'étant intéressés un jour aux questions abordées dans cette étude, et qui ont pris le temps de dialoguer et parfois même de me laisser un accès à leurs travaux.

## Résumé

Cette étude a été réalisée pour le compte de la SEIVA, (Structure d'Echange et d'Information sur Valduc), chargée d'informer le public sur le centre CEA de Valduc, situé à 45 km au nord-ouest de la ville de Dijon. Elle comprend deux volets principaux. Le premier volet s'intéresse aux relations que le centre de Valduc entretient avec son territoire : quelle est la contribution du centre en termes d'emplois, en termes de ressources ? Comment interagit-il avec les acteurs locaux ? Quels sont ses effets sur l'environnement ? Ce qui revient avant tout à déterminer ce que nous qualifions de « territoire ». Aussi, ce volet s'intéresse aux rapports qu'ont les riverains à ce centre, qui se distingue par sa longévité (54 ans). Comment cela se traduit-il dans les discours ?

Le second volet quant à lui consiste en une analyse de la SEIVA. Basée sur le modèle des CLI (Commissions locales d'information auprès des sites nucléaires civils), la SEIVA a la particularité de travailler autour d'une installation classée Secret Défense. Créée il y a désormais 15 ans, le contexte qui a vu sa naissance n'est plus aujourd'hui, et il convient de s'intéresser aux nouvelles problématiques auxquelles elle doit faire face. L'étude des réactions des élus et des riverains a pour but de répondre à la question suivante : quel positionnement doit adopter la SEIVA ?

**Mots clés :** territoire, nucléaire, dissuasion, perception, CEA, Valduc, CLI, SEIVA.

# Table des matières

Introduction .....	5
<b>Chapitre I. Valduc et son territoire .....</b>	<b>6</b>
I) <i>Les échanges entre le CEA et son territoire</i> .....	7
A) Emplois : Principales conclusions.....	7
B) Economie.....	11
C) Projets extérieurs .....	13
II) <i>La communication du CEA avec ses partenaires</i> .....	14
A) Degré d'ouverture du centre.....	14
B) Compréhension mutuelle des enjeux scientifiques .....	15
C) Quelle position face aux informations délivrées ? .....	16
III) <i>Les externalités liées à l'activité du centre</i> .....	17
A) Le tritium dans l'atmosphère : exemple d'externalité négative ? .....	17
B) Quelles conséquences ? .....	17
Conclusion Chapitre I.....	19
A) A l'échelle locale.....	19
B) A l'échelle départementale.....	19
C) Pour aller plus loin .....	19
<b>Chapitre II. Perception du centre .....</b>	<b>21</b>
I) <i>Expliquer l'ancrage du site</i> .....	21
A) Le rapport des Français au nucléaire.....	21
B) Une absence de contestation forte autour du CEA.....	22
C) Hypothèses concernant le centre .....	22
II) <i>Analyse des discours récurrents autour du centre</i> .....	23
A) Approche générale : les discours tendant à valider la présence du centre .....	23
B) Les éléments disqualifiant la présence du centre .....	24
Conclusion chapitre II .....	25
A) Un quotidien qui prend le dessus .....	25
B) Des nuances en fonction des catégories de population .....	25
<b>Rapport annexe : Impact de la SEIVA.....</b>	<b>27</b>
Annexes.....	40

# Introduction

La mondialisation est un concept qui est largement revenu dans les discours ces dernières décennies, concept que l'on a notamment mobilisé pour repenser la localisation des entreprises. Autrefois ancrées à des territoires les entreprises sont décrites aujourd'hui comme étant « *hypermobiles* », à la recherche du « moins-disant »<sup>1</sup>, c'est-à-dire l'environnement susceptible d'offrir le moins de contraintes (bas salaires, législation du travail souple, etc.) ou à la recherche de la localisation optimale, plus proche du marché cible par exemple. Ceci dans le but de gagner en compétitivité, ou générer des profits supplémentaires.

Le parti pris de cette étude est différent : plutôt que d'insister sur les entreprises délocalisant sans cesse leur production, nous nous sommes intéressés à une industrie qui a tout intérêt à produire sur place, pour des raisons stratégiques. Le CEA Valduc étant présent depuis plus de 50 ans sur la commune de Salives, dans le canton de Grancey-le-Château, au nord-ouest de Dijon, il est dès lors intéressant d'étudier les relations que le centre entretient avec ce territoire.

Le CEA Valduc est un des cinq centres de la Direction des Applications Militaires du CEA. Ayant vu le jour en 1957, il a pour mission entre autres la recherche/développement autour des matériaux nucléaires, la réalisation et le maintien en fonctionnement des composants nucléaires des armes de la force de dissuasion ainsi que l'optimisation du recyclage des matériaux nucléaires.

Il est intéressant à plus d'un titre : il relève d'un domaine où les autorités françaises sont fortement impliquées afin de garantir l'indépendance et la sécurité du pays. De fait il est préférable que la production se fasse sur le territoire national. Enfin, le lieu d'implantation du centre a été choisi de façon optimale (faible densité de population, facilité d'accès depuis Paris, etc). Au sein de cette configuration avantageuse, il ne semble pas remis en cause dans l'immédiat. C'est pourquoi nous avons jugé pertinent d'étudier les relations qu'il entretient avec son territoire.

**L'enjeu de cette étude va donc être le suivant : déterminer la dynamique du CEA Valduc. S'inscrit-il dans une démarche d'échange et de communication avec ce territoire, ou au contraire ne fait-il que profiter d'un territoire idéal, simple réceptacle de ses activités ?**

## **De quel territoire parlons-nous ?**

Le centre CEA de Valduc se situe dans le canton de Grancey-le-Château-Neuveville, et plus précisément sur la commune de Salives (263 habitants). Dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du centre, deux périmètres ont été définis : le premier, dit de « danger immédiat » forme un cercle de 2 km de rayon autour du centre. Le second périmètre, le « périmètre d'alerte » concerne quant à lui les populations vivant dans un rayon de 6 km autour centre. 8 communes font partie de cette zone élargie : Moloy, Frénois, Lamargelle, Léry, Poiseul-la-Grange, Echalot, Salives, Le Meix. Elles sont par conséquent les communes les mieux informées sur les activités du centre, puisque concernées directement en cas d'incident. Elles représentent un total d'environ 1200 habitants. **C'est le périmètre initial que nous avons choisi de retenir**, nous paraissant à la fois ni trop proche ni trop éloigné du

---

<sup>1</sup> Montagné-Villette S., op.cit.

centre. En dehors de cette zone de 6 km, il faudra bien entendu mesurer les effets à plus grande échelle. A travers Valduc, ce sont aussi des entreprises du département ou des travailleurs dijonnais qui sont mobilisés.



*Le centre CEA Valduc inséré dans son territoire (Seiva©)*

Pour appréhender cette question de l’ancrage territorial de Valduc, deux moments distincts ont été définis. Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés à Valduc et son territoire, c’est-à-dire les relations *concrètes* que le centre noue avec son terrain d’accueil. Dans un second temps, nous avons cherché à revenir sur la perception qu’ont les élus et/ou riverains autour du CEA Valduc, notamment au travers des discours dominants. Comment expliquer la présence sur le long terme du centre ?

## Chapitre I. Valduc et son territoire

Grâce aux travaux de **J-B Zimmermann** sur les relations des entreprises à leur territoire, nous avons défini les deux premiers moments de ce chapitre. Nous avons donc tout d’abord interrogé le projet économique mis en place par le centre (**I**).

Puis nous avons cherché à savoir si représentants du CEA et élus parviennent à se comprendre sur le plan de la communication (**II**).

**En mesurant ces deux phénomènes, nous pouvons alors déterminer la dynamique du centre : s’insère-t-il effectivement dans son territoire, ou a-t-il tendance à se refermer ?** Ces mesures se basent essentiellement sur des données objectives, chiffrées (nombre de salariés sur le centre, provenance de ces salariés, achats réalisés auprès

d'entreprises locales, etc.). Mais aussi subjectives, puisqu'il s'agit de rendre compte des déclarations tenues lors d'entretiens semi-directifs, chaque élu<sup>2</sup> ou acteur ayant sa propre vision du centre (8 entretiens)

## I) Les échanges entre le CEA et son territoire

Nous allons dresser ici un bilan des échanges entre le CEA et son territoire. Trois volets ont été retenus : la contribution à l'emploi local, les échanges économiques, ainsi que les projets qui sont mis en place.

### A) Emplois : Principales conclusions

Aujourd'hui, le CEA reste présenté comme l'un des plus gros employeurs de Côte d'Or (980 salariés en 2009). Quelles sont leurs fonctions ? (faible densité) Comment se répartit la main d'œuvre ? Ces questions sont intéressantes à étudier, car des considérations géographiques entrent en jeu. Voici les constats que nous avons pu dresser.

#### 1) La stabilité des effectifs et des métiers

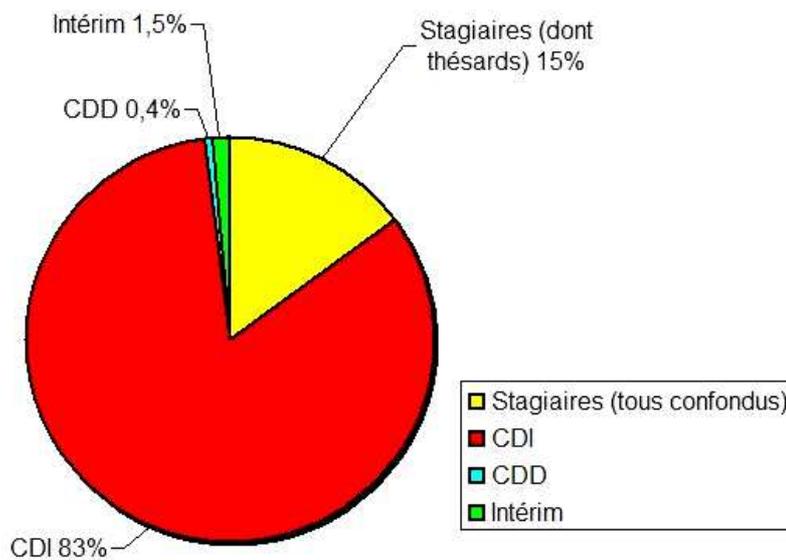
Concernant les effectifs, le premier constat qui s'impose est celui de **la stabilité de ces derniers**. En 2010, ce sont environ 1000 salariés<sup>3</sup> qui sont présents sur le centre, hors entreprises sous-traitantes (980 en 2009, 1100 en 1968). Malgré les années donc, le centre a donc maintenu ses effectifs. Cette stabilité se confirme dans le détail des effectifs : 84% des salariés sont en CDI en 2010, ce qui est assez considérable. CDD et intérim cumulent à peine 5%, tandis que les stagiaires constituent les 11% restants.

Ces données ont-elles évolué récemment ? Nous avons choisi l'an 2000 comme point de comparaison. Les graphiques suivants montrent à nouveau une stabilité au niveau de l'emploi, les statuts n'ayant que peu évolué entre temps.

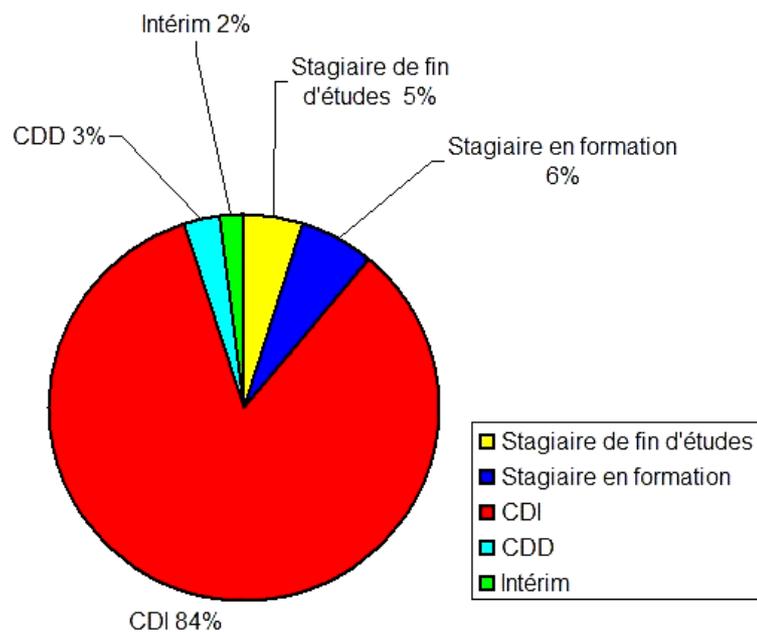
---

<sup>2</sup> Lorsque que nous parlons d'élus au cours de cette étude, nous faisons surtout référence aux maires des communes proches du centre. Mais cette nomination étant fréquente, nous avons décidé de la reprendre. Pour respecter l'accord passé, les détails qui permettraient d'identifier clairement un enquêté ne seront pas mentionnés. **Ainsi, il ne faut pas s'étonner de ne pas voir le nom des villages mentionnés par exemple.**

<sup>3</sup> Nous avons seulement obtenu la répartition en pourcentage, et non en effectif. Cependant, en 2009, 980 salariés étaient employés sur le centre. 28 ont été recrutés en 2010. En supposant que des départs ont eu lieu, ce chiffre de 1000 salariés nous semble être un ordre de grandeur acceptable.



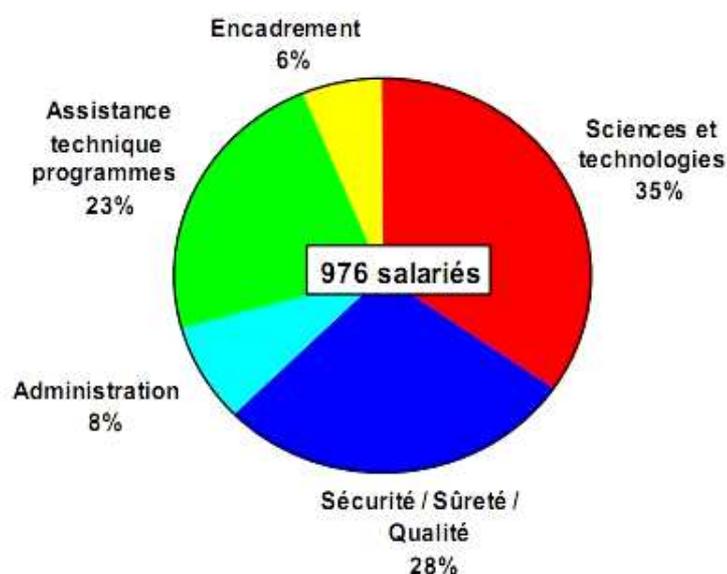
*Statut du personnel en 2000 (Données CEA)<sup>4</sup>*



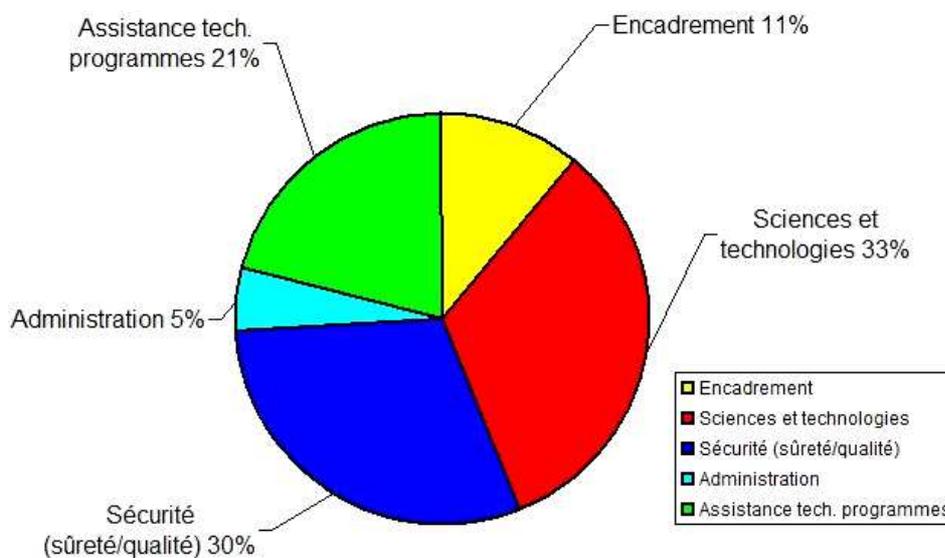
*Statut du personnel au 12/2010 (Données CEA)*

Concernant la répartition selon les métiers, nous voyons que les besoins se concentrent surtout dans les domaines scientifiques/techniques, ainsi que dans le domaine de la sécurité (sûreté/qualité). L'administration et l'encadrement représentant un total de 16% du personnel. Depuis 2002, on remarque surtout une progression au niveau de l'encadrement (de 6 à 11% des salariés), et une réduction au niveau de l'administration (de 8 à 5% des salariés).

<sup>4</sup> Nous avons basé nos calculs sur les chiffres communiqués lors de la commission Economie de la SEIVA du 11 avril 2006.



*Répartition en fonction des métiers en 2002 (CEA)*



*Répartition en fonction des métiers au 12/2010 (CEA)*

Ainsi nous disposons d'un premier aperçu sur la situation de l'emploi au CEA Valduc. A noter que ces données ne concernent pas les salariés des entreprises sous-traitantes qui interviennent sur le centre. En 2009, le CEA indique qu'ils sont 380, mais nous n'avons pas les détails pour l'année 2010.

2) Enjeux géographiques de l'emploi

a) Au niveau local : l'impact limité du centre

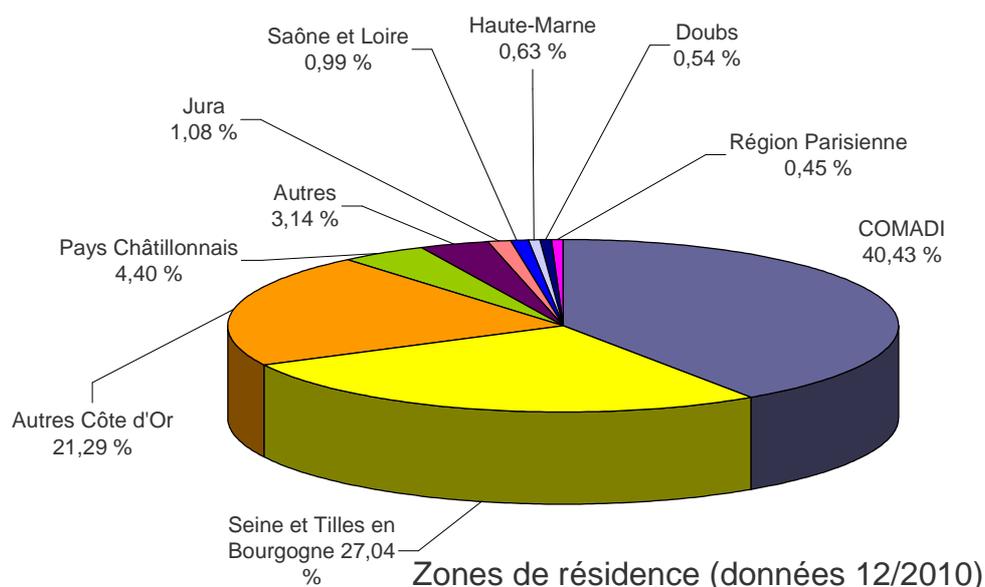
Nous avons dans un premier temps sollicité les élus des communes proches du centre afin de déterminer le poids du centre à l'échelon local (environnement très proche). Parmi les élus interrogés, **le constat est partagé : le CEA n'a qu'un impact modéré, voire faible au niveau de ces communes**. En moyenne, on dénombre 4 ou 5 riverains par commune travaillant sur le centre<sup>5</sup>, soit en tant que salariés, soit en tant qu'entreprise extérieure, en sachant que ces communes comprennent entre 70 et 250 habitants. Sur les apports du centre, « *Hormis quelques personnes qui travaillent à Valduc. C'est très limité* » nous confient les élus.

Malgré ce constat partagé, **la faute n'est pas systématiquement rejetée sur le centre**, car l'absence d'infrastructures à proximité du centre est reconnue. Devant cette absence, les nouveaux arrivants peuvent être tentés de se diriger « *là où il y a des services* », à savoir Is-sur-Tille, ou Dijon située à 45km. D'où la mise en place un pôle scolaire dans la commune de Lamargelle (2010), accueillant 71 enfants venant de sept communes du canton.

Pour les habitants résidant déjà sur place, la situation est différente : dans ce cas de figure, les élus jouent de leur proximité avec le centre pour fournir du travail à leurs administrés, en transmettant des CV par exemple. Si dans l'ensemble, l'impact en termes d'emploi nous apparaît limité à proximité du centre, **les élus le perçoivent comme une source potentielle de travail pour leurs administrés**.

#### **b) A l'échelle départementale : la prépondérance de l'agglomération dijonnaise**

Au niveau de la répartition même des travailleurs, 27% habitent dans le Pays de Seine et Tille<sup>6</sup>, donc dans les cantons proches du CEA. **Mais la plupart de ces 27% se concentrent dans le canton d'Is-sur-Tille**, confirmant donc que le canton d'implantation du centre, Grancey-le-Château, profite peu du CEA.



*Répartition des travailleurs en fonction des zones de résidence (CEA)*

<sup>5</sup> Communes interrogées : Léry : « Moins de dix », Lamargelle : 4 personnes, Poiseul : 4 personnes, Frénois : 6.

<sup>6</sup> Situé au Nord de l'agglomération dijonnaise, il regroupe les cantons de Grancey-le-Château-Neuveville, Is-sur-Tille, Saint-Seine l'Abbaye et Selongey. Il représente un total de 20 000 habitants, pour 61 communes.

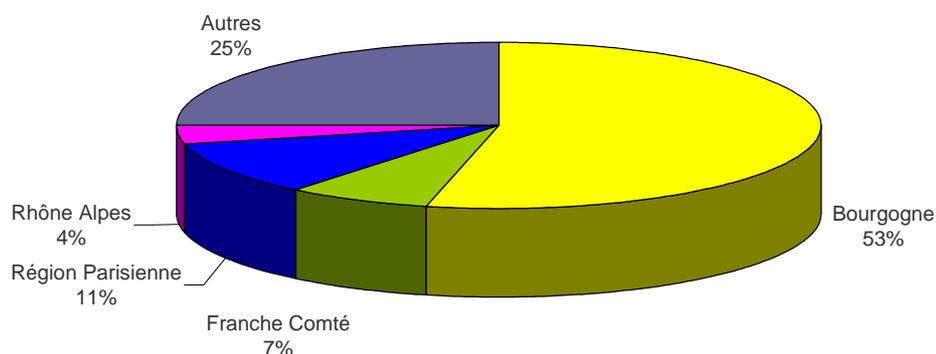
**Le gros des travailleurs se concentre dans l'agglomération dijonnaise, avec une représentation de 40%** (Facteurs explicatifs : Présence de services, transport assuré par le CEA, éloignement modeste : 45 minutes entre Dijon et le CEA).

Globalement, il ressort **que les emplois pour le canton de Grancey restent faibles au regard de la taille de l'établissement, mais notables au regard de la population du canton.** Et inversement pour Dijon ou Is-sur-Tille

### c) Origine des recrutements : la proximité géographique n'explique pas tout

28 recrutements ont eu lieu en 2010. A titre de comparaison, en 2000, 53 personnes ont été recrutées. La proximité semble privilégiée, avec 60% relevant de l'ensemble Bourgogne/Franche-Comté, soit 17 personnes. La région Rhône-Alpes, pourtant proche de la Bourgogne n'y contribue qu'à hauteur de 4%, soit 1 personne. Enfin la région parisienne fait à peine mieux, avec 11%.

Recrutements 2010 - Zones d'origine



*Recrutements selon la zone d'origine (CEA)*

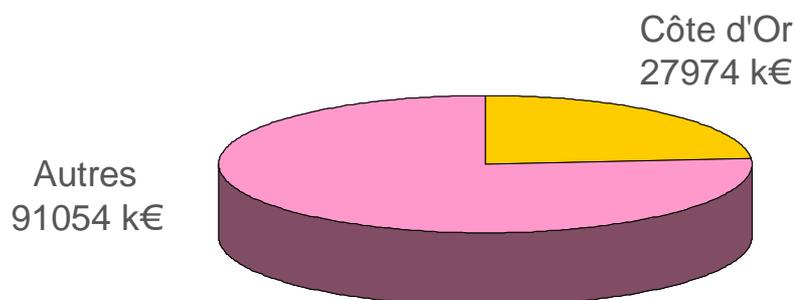
Il apparaît donc que bien que l'origine géographique ait une influence (d'où les 60% de l'ensemble Bourgogne/FC en 2010), **elle ne suffit pas à expliquer seule la politique de recrutement.** Avec 28 recrutements en 2010, nous pouvons penser que les compétences recherchées sont spécifiques, et ne peuvent se concentrer en une seule région. D'où la nécessité d'élargir le périmètre.

## B) Economie

Le CEA cherche-t-il à s'appuyer sur des savoirs et compétences locales ? A-t-il privilégié les entreprises du territoire ?

## 1) La préférence locale en question

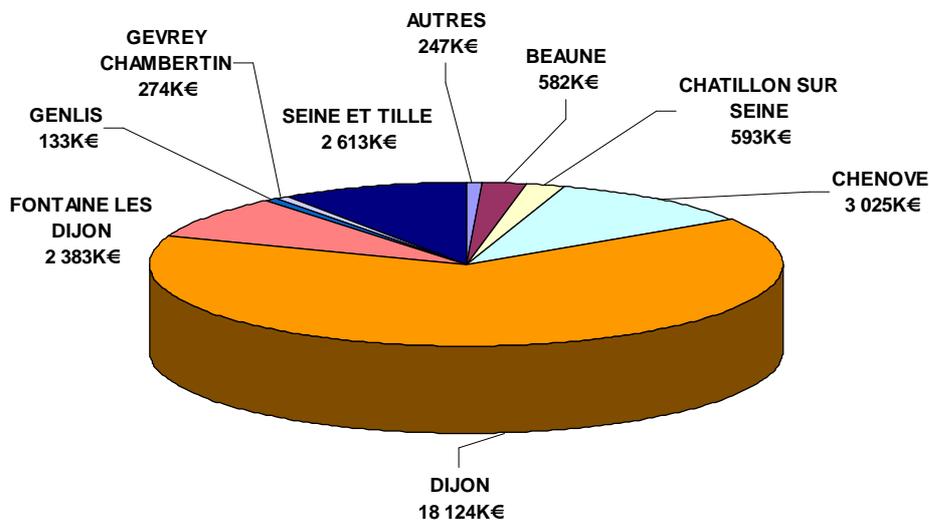
En nous intéressant premièrement aux achats effectués par le centre, nous constatons leur ampleur : **119 millions d'euros pour l'année 2010 seule**. Des valeurs qui ne sont pas à la portée de toute entreprise. La répartition profite environ pour 24% à la Côte d'Or, avec un investissement de 28 millions d'euros du CEA dans ce département.



*Détails des achats externes du CEA en 2010 (CEA)*

En 2008, 102 millions d'euros d'achats ont été effectués, dont 32% en Côte d'Or. **Un recul notable par rapport aux 24% de l'année 2010**. En valeur, **on passe de 31 à 28 millions d'euros entre 2008 et 2010**. Là encore, le centre ne peut toujours privilégier le local. Il faudra donc surveiller cette tendance dans les années à venir. Le CEA Valduc insiste en tout cas sur son ouverture, en organisant régulièrement des réunions avec les PME locales.

Concernant le détail des 28 millions d'euros d'achat en Côte d'Or, nous constatons encore une fois **la prépondérance de Dijon**<sup>7</sup>, qui totalise 64% de ces achats. Le Pays de Seine et Tille n'est pas forcément le mieux servi. A lui seul, il ne représente que 2,6 millions d'euros, soit 9% du total. Nous ne disposons pas des statistiques permettant de comparer avec les années précédentes.



<sup>7</sup> Le graphique ne le précisant pas, nous ne savons pas s'il s'agit uniquement de Dijon, ou si cette catégorie inclut aussi les villes de l'agglomération.

## 2) L'impact ciblé de la taxe professionnelle

Les taxes que doit reverser l'établissement peuvent constituer une autre forme de contribution à l'économie locale. Le CEA, au titre de son activité particulière, pendant plusieurs années n'a pas versé de taxe foncière ou professionnelle à la commune de Salives, d'où un contentieux entre le Sénateur-maire de la commune et le CEA Valduc qui dure depuis 1999. Depuis, le centre s'est vu obligé de régler une partie des sommes dues (**207 000€ à Salives en 2004, mais seulement 92 000€ en 2007**). Le contentieux n'est toujours pas réglé.

Seule cette commune sur les 8 du PPI est éligible. Les autres élus semblent accepter cette situation tant bien que mal (« *malheureusement on n'a rien nous ici* », « *y'a que Salives qui l'a eue* »), n'ayant pas assez d'administrés de leur commune travaillant sur le centre, ou n'étant pas impactés directement par le centre. **S'exprime donc une certaine forme de résignation.**

Relativement à ce dossier, deux évolutions sont à suivre : l'issue du différend entre la commune de Salives, et le CEA Valduc qui n'est toujours pas réglé. Et la forme que prendra cette contribution, puisque la taxe professionnelle, réformée en 2009, doit à terme être remplacée par la contribution économique territoriale (CET). Il faudra surveiller la tendance dans les années à venir.

## C) Projets extérieurs

Ils sont un moyen pour le centre de renforcer son ancrage sur le territoire. Ils peuvent prendre différentes formes.

Le CEA est ainsi membre du Pôle Nucléaire Bourgogne, un pôle de compétitivité bourguignon lancé en 2005. Il comprend 147 adhérents : (laboratoires de recherche, organismes de formation et 117 entreprises). 10 000 emplois seraient concernés plus ou moins directement par le PNB. Les thématiques de recherche et développement retenues tournent autour des procédés industriels et procédés de fabrication. **Le CEA Valduc est un acteur très impliqué** (financement de thèses, participation au pôle scientifique du PNB, etc), ce que confirme le PNB. Mais le CEA ne monopolise pas toute l'activité, et au contraire, des **efforts sont réalisés afin de mettre en avant les PME**, les faire progresser, les rendre plus compétitives. L'intérêt pour le CEA étant donc d'apporter ses compétences, mais également d'identifier d'éventuels partenaires, ou des ressources humaines.

Une logique similaire de collaboration est à chercher dans les partenariats établis entre le CEA Valduc et les unités de **recherche universitaires**. Par exemple, la structure fédérative M3 « *Mathématiques, Matière, Matériaux* », initiée en 2007, regroupant des unités de l'Université de Bourgogne, du CNRS et des départements du CEA Valduc, et mobilisant des centaines d'acteurs de la recherche. Cette logique de recherche collaborative s'étend même à l'Université de Franche-Comté. Dans sa communication, le CEA Valduc indique accueillir près de **120 stagiaires par an**, et 20 thésards qui préparent leur thèse pendant 3 ans. Là encore, si les stagiaires profitent des compétences et infrastructures du centre, l'intérêt apparaît évident pour le CEA, qui peut éventuellement déceler de futurs collaborateurs.

Le CEA mène enfin des **projets avec les communes environnantes**. Il indique être impliqué dans la gestion de l'eau, au niveau des cantons de Grancey et de Saint-Seine l'Abbaye. Il participe également à la Charte Forestière, visant au repeuplement forestier et à maintenir la dynamique de la filière bois dans le Pays de Saint-Seine. Des actions sont également menées au profit des écoles environnantes (transport assuré par le CEA lors de

voyages pédagogiques). Des propos à recouper avec ceux des élus (aide financière du CEA pour la mise aux normes de certains équipements). Enfin, l'association culturelle du centre contribue à l'organisation de manifestations dans le Pays de Seine-et-Tille. Côté communes, on s'attend à un minimum d'implication de la part d'un établissement dont le budget annuel dépasse la centaine de millions d'euros (119 millions € rien que pour les dépenses externes en 2010). Cependant, **on nous fait remarquer que les communes du PPI ne sont pas beaucoup plus avantagées que les autres.**

Finalement, en un demi-siècle, alors qu'il était isolé de tout et notamment d'un environnement industriel prospère, le CEA Valduc est parvenu à s'installer durablement dans le paysage économique et industriel de Côte d'Or, et même de Bourgogne. Un résultat plutôt remarquable. Dans les détails, **on aperçoit le décalage entre le territoire d'implantation, et le territoire économique.** Pour mieux appréhender les apports du CEA, il faut aussi jouer sur les échelles géographiques. Ainsi, c'est en allant au-delà du canton de Grancey-le-Château que l'on peut avoir une idée de ce que pèse concrètement le centre, en valeur réelle.

Si nous raisonnons en termes de perspective : que se passerait-il si les achats, voire les recrutements étaient de plus en plus nationaux ? Le risque à terme serait peut-être une stigmatisation du CEA (que l'on retrouve parfois dans les discours), le centre se voyant alors accusé de profiter des ressources locales tout en diminuant sa contrepartie. **Cette tendance est à surveiller**, mais n'a pas lieu d'être aujourd'hui.

## II ) La communication du CEA avec ses partenaires

Nous allons revenir ici sur la façon dont CEA et élus interagissent et communiquent. Puisque que le centre s'insère dans un périmètre donné, **il faut une bonne entente en termes de communication et d'échanges.** Nous avons retenu trois critères d'évaluation : le degré d'ouverture du centre (A), la compréhension mutuelle des enjeux scientifiques (B), et la prise de recul face aux informations transmises (C).

### A) Degré d'ouverture du centre

Pour partager des règles, des normes, il faut d'abord un minimum de communication. L'enjeu ici a été de savoir si cette communication était aisée ou non.

#### 1) Un changement notable au milieu des années 1990

La plupart des élus des communes environnantes rencontrés connaissent le centre depuis un certain temps maintenant (certains vivent dans la région depuis leur jeunesse) et tous sans exception<sup>8</sup> affirment avoir constaté un changement, vers le milieu des années 1990. Avant, le constat est unanime « *on ne savait pas ce qui s'y passait* », « *c'était très opaque* ».

Le point de rupture, lorsqu'il est cité, est situé à peu près au même moment, « *il y a une quinzaine d'années* », « *à la fin des années 1990* », ou plus précisément en 1996, ce qui correspond à la période de mise en place de la SEIVA<sup>9</sup>. Cette structure, basée sur le modèle des Commissions Locales d'Information (CLI) auprès des installations nucléaires de base, a été mise en place afin de faciliter les échanges avec le CEA Valduc. Suite à cela, on s'accorde

---

<sup>8</sup> 4 des 8 communes concernées par le PPI.

<sup>9</sup> Structure d'Echange et d'Information sur Valduc (Cf Rapport sur l'impact de la SEIVA, en fin de cette étude).

sur le fait que « *c'est différent* », qu'il y a désormais de la communication. La plupart du temps, les relations sont bonnes, et les élus disposent d'interlocuteurs directs avec le centre. Ce qui n'empêche pas le scepticisme chez certains (« *On a ce qu'on veut entendre* »).

De son côté le **CEA, via sa cellule communication, nous affirme que le centre communique beaucoup**, qu'il se montre très ouvert, avec plus de 1500 visiteurs en 2010. Les relations entretenues avec les élus semblent tout aussi positives, avec des réunions organisées régulièrement. Le changement est donc significatif, même si, comme cela nous est précisé, tout s'effectue « *dans les limites de la confidentialité* ». Or, les élus évoquent parfois un certain flou, concernant notamment l'information autour du CSMV (partie militaire du site du Valduc).

## 2) Obligations de communiquer

Selon le membre de la cellule communication du CEA, si la SEIVA n'avait pas été mise en place, le centre serait tenu d'informer, mais via des instances officielles, à l'image de la Préfecture ou de la Commission d'Information (CI). Nous nous sommes intéressés à ces structures, puisqu'il en existe une pour le CEA (arrêté du 8/09/04) et une pour le CSMV (arrêté du 12/10/04). Le centre est donc effectivement tenu d'informer un minimum sur ses activités (outre son bulletin d'information, et les réunions organisées avec les élus).

De fait, nous nous interrogeons sur le risque de doublon entre la CI du CEA, et les travaux effectués par la SEIVA. **Mais il apparaît clairement que les deux assument une position et un rôle différents.** Les travaux de la SEIVA vont beaucoup plus loin dans l'étude des impacts du CEA Valduc (analyse économique et sociale, prélèvements dans l'environnement, etc). Les CI du CEA et du CSMV constituent sans conteste une avancée institutionnelle, mais cela demeure encore restreint (les élus les évoquent peu, ou les remettent parfois en cause). Dans l'ensemble, nous retiendrons que le rôle de la SEIVA dans ce processus d'ouverture a largement été souligné.

## **B) Compréhension mutuelle des enjeux scientifiques**

Les élus cherchent-ils dans une situation comme celle-ci à maîtriser les questions techniques, afin de mieux saisir ce qui se passe sur leurs communes ?

### 1) Les élus et le CEA sur une longueur d'onde différente ?

L'objectif ici n'a pas été de tester les élus, en leur posant des questions techniques (« *savez-vous ce qu'est le tritium ?, à quoi correspond le Sievert, le Becquerel ?, etc* »), mais plutôt leur demander de manière générale s'ils rencontraient des difficultés à communiquer avec le centre sur ces questions. **Les avis sont variés, et il est difficile de dresser un constat valable pour tous les élus** : les discours ne sont pas uniformes, et tous n'évoquent pas le même degré de technicité. L'intérêt pour ces questions dépend de la sensibilité de chacun. Plusieurs avouent ne pas maîtriser ces normes, (« *on ne maîtrise pas tout ça* », « *ce sont des termes spécifiques* », etc). Un élu avoue avoir « *moins de difficulté* », s'étant habitué avec le temps. Mais ceci étant, les efforts du CEA en termes d'explication, de pédagogie ont été soulignés. Ce dernier reconnaît y passer plus de temps lorsque les sujets sont un peu plus techniques. C'est aussi parce que le **CEA est plus ouvert** que les enjeux techniques sont plus accessibles. (Réunions, visites, etc).

### 2) Le pragmatisme des élus

La cellule communication du CEA pense clairement que **les enjeux techniques ne sont pas une priorité**, que les élus sont plutôt intéressés par l'impact que le centre aura sur leur commune. Nous avons recueillis des propos qui vont effectivement dans ce sens (« *nous, on a plutôt des attentes pragmatiques* », « *tant qu'ils ne la font pas péter, on s'en fout* »).

Sans forcément avoir une maîtrise complète sur le CEA et ses activités, les élus en tiennent compte nécessairement, puisqu'il se situe à proximité de leurs communes. Ce qui finit par avoir des conséquences sur leurs décisions ou comportements.

Nous rejoignons en ce sens le discours du CEA, affirmant que **c'est l'impact du centre qui intéressera davantage**. Cependant, il y a peut-être un minimum de savoirs à posséder. Sans maîtriser les normes (Becquerel, Sievert) comme dans le discours n°1, peut-on avoir une idée de l'impact sur l'environnement ? Si non, il faut alors, comme nous le disions précédemment, se reposer sur les affirmations du centre. Quel est le degré de confiance qui lui est accordé ?

### C) Quelle position face aux informations délivrées ?

Cet aspect paraît primordial concernant une industrie réputée pour sa « *culture du secret* », culture certainement renforcée ici par l'orientation de la recherche au CEA Valduc. Comment se positionnent les élus face à l'information qu'on leur délivre ?

Malgré le souci de transparence (voir les objectifs de la loi TSN de 2006) **les discours autour du nucléaire sont parfois incomplets**. L'incident impliquant le CEA Valduc en 2010, et concernant la société 2M Process, à Saint-Maur des Fossés est en la preuve. Cet incident a conduit à la contamination de salariés de l'entreprise sous-traitante. Il a été reproché au CEA, notamment par la SEIVA, un manque de communication autour de cet incident.

Les élus quant à eux sont **partagés dans leurs discours**. Certains se montrent assez confiants, notamment depuis que le centre s'est mis à communiquer davantage. Il n'y a, a priori, pas de remise en question dans l'immédiat (« *ah maintenant, oui, oui, j'ai confiance* », « *on sait ce qu'ils font* »). D'autres se montrent en revanche plus nuancés, et estiment que tout ne peut pas être dit, et ne sera pas dit. (« *On ne peut pas non plus attendre une transparence énorme* »). Malgré ces nuances, **l'évolution globale s'avère positive**. Il faut rappeler que les élus et le CEA font remonter la période d'ouverture à « *seulement* » quinze ans, soit environ la date de naissance de la SEIVA. Cette ouverture est largement soulignée et saluée par tous : il est désormais plus aisé d'obtenir des réponses. Il reste cependant un décalage : les aspects purement techniques ne semblent pas concerner les élus outre mesure. **En revanche, leurs impacts si**. Mais comme nous l'avons précisé, comprendre ces impacts nécessite aussi un bagage technique, même léger.

Dans l'ensemble, **il faut considérer ces échanges comme un élément clé de la stratégie d'ancrage territorial**. Si la confiance qui s'est instaurée entre élus et CEA s'estompait, le risque serait un repli du CEA et des élus, ce qui ne profiterait aucunement aux deux parties. Les conséquences pourraient être multiples : inquiétudes autour du centre amplifiées, rumeurs, etc.

En guise de conclusion de ce chapitre, nous aimerions ajouter un critère d'évaluation. Au cours des deux premières parties, nous avons surtout insisté sur la dynamique du centre en termes d'économie et de communication. Etudier les relations du centre à son territoire nous invite également à prendre en compte la dimension environnementale.

### III ) Les externalités liées à l'activité du centre

Le concept d'externalité, que l'on doit à Arthur C. Pigou (1932) est défini comme « *un effet de l'action d'un agent économique sur un autre agent qui s'exerce en dehors du marché* »<sup>10</sup>. Une externalité peut être positive : l'action de l'agent économique est alors bénéfique au second agent, qui n'est pas directement impliqué. Mais aussi négative : l'action de l'agent économique induit des coûts, que le second agent doit prendre en charge. Nous avons choisi un aspect bien particulier du centre CEA: les rejets de tritium dans l'atmosphère.

#### A) Le tritium dans l'atmosphère : exemple d'externalité négative ?

Le tritium est un isotope<sup>11</sup> radioactif de l'hydrogène. Il a deux sources principales : d'origine naturelle, il provient de l'action rayonnements cosmiques sur la haute atmosphère. D'origine humaine, dans des proportions largement supérieures à la production naturelle, il provient des essais nucléaires (bombe A et H), de la production des armes nucléaires (comme à Valduc), et des installations nucléaires, centrales ou usines de retraitement.

Si le sujet revient souvent concernant Valduc, c'est parce que le tritium, sous sa forme gazeuse, s'avère très volatil. De fait, l'environnement proche du centre reste marqué en tritium. La question est donc de savoir si ces rejets présentent en tant que tel un danger pour la santé. Du côté du CEA, on affirme respecter les autorisations de rejets (**1850 TeraBecquerels** depuis mai 1995). La moyenne, depuis une dizaine d'années, tourne autour de 300 TeraBecquerels/an, ce qui représente **moins d'1g de tritium** (1g de tritium = 358 TBq).

Cependant, des débats ont lieu autour des rejets de tritium dans l'atmosphère, ou sa concentration dans l'eau potable (voir notamment au Canada). Se pose entre autres **la question des faibles doses** de radioactivité sur la santé, même si ces effets sont par nature difficiles à déterminer. Il existe dans le domaine du nucléaire un débat autour de ce qu'on appelle la « *relation linéaire sans seuil* ». Selon cette relation, le nombre de cancers induit par les rayonnements ionisants augmente de façon linéaire à la dose reçue. Ainsi « [...] *le risque demeure même si la dose est très faible. Cette existence d'un risque dès le premier millionième de Sievert est la source de désaccords*<sup>12</sup> ».

Autour de Valduc : sur les 14 dernières années, le tritium dans l'eau n'a jamais dépassé les 100 Bq/L, et dans l'ensemble, les chiffres sont en constante baisse depuis. Il faut rappeler enfin que le CEA compte renouveler ses autorisations, un projet initié en avril 2008, mais dont la durée d'instruction est de plusieurs années selon ses responsables. Toutefois, il ne s'agirait pas de les augmenter, mais « *de se mettre en conformité avec la réglementation* ».

#### B) Quelles conséquences ?

Elles peuvent relever du domaine sanitaire, ou du domaine économique. Sur la santé des travailleurs ou de la population, **le sujet est difficile à aborder**. Nous avons recueilli

<sup>10</sup> CROZET Yves, *Analyse économique de l'Etat*, Cursus, Paris : Armand Colin/Masson, 1997, 191 p.

<sup>11</sup> C'est-à-dire qu'il possède le même nombre de protons que l'hydrogène, mais un nombre de neutrons différents.

<sup>12</sup> <http://www.laradioactivite.com/fr/site/pages/larelationlineairesansseuil.htm>

quelques informations, soit en interrogeant les maires, soit par des témoignages tenus par des riverains. Des rapprochements sont parfois effectués (quand un riverain souffre d'un cancer), mais la responsabilité du centre ne peut être mise en cause directement, car il faudrait pour cela rassembler des éléments de preuves. Les travailleurs bénéficient par ailleurs d'un suivi médical avancé.

On nous fait part d'une commune, proche du centre, où il y aurait cette année plus de cancers que d'ordinaire, et plus que dans les autres communes. Le riverain en question y verrait la conséquence des activités du CEA, certains y travaillant, et les autres vivant donc à proximité. Mais une question se pose : pourquoi ici plutôt qu'ailleurs ? Ici apparaissent les **difficultés d'investigation**, sachant qu'il y a « *beaucoup de rumeurs autour de Valduc* » selon un élu, et que les gens ne sont pas forcément enclins à parler. Nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer l'élu de cette commune, qui était plutôt occupé au moment de l'enquête. Il y a donc ici tout un ensemble de questionnements, liés à la problématique des faibles doses. Dans tous les cas, **l'absence de certitudes doit inviter à la prudence**, et à ne pas tirer de conclusions hâtives.

### Impacts économiques

Les rejets de tritium peuvent avoir des effets autres que sur la santé. Ils peuvent par exemple contribuer à ternir l'image du centre de Valduc, comme ce fût le cas après les mesures effectuées par la CRIIRAD en 1994. Ce qui en conséquence peut impacter les communes : on pense par exemple à l'immobilier ou au tourisme par exemple. Répondre à ces questions n'est pas aisé. Un élu estime que la présence du centre n'encouragera pas les gens proche de la mouvance écologique à s'installer dans le pays. Des propos qui nous ont également été relayés par des riverains, sensibles aux questions environnementales, et qui n'étaient donc pas rassurés par la présence du centre. Mais de manière générale, selon ces élus, **le refus de s'installer s'expliquerait surtout par un manque d'infrastructures**.

Quant au tourisme, un rapport publié en 2009 par une stagiaire à la SEIVA pointait du doigt dans ses conclusions les faibles répercussions du CEA Valduc sur cette activité. Il ne semblerait pas constituer un repoussoir qui freinerait les touristes dans leur démarche. Dans l'ensemble, et pour nuancer, il faut tenir compte des efforts qui ont été faits pour améliorer l'image du CEA Valduc et diminuer les rejets du centre. L'ouverture du centre, sa politique de communication (Publication du bulletin « *La lettre de l'environnement* ») et sa surveillance des rejets contribuent à cet objectif. Toutes ces actions ont un coût, qu'il a fallu prendre en charge, ou « internaliser ».

En conclusion, il faut rappeler que la présence du centre est aussi source **d'externalités positives**. D'un point de vue **démographique** et **économique** par exemple, les élus pensent à l'unanimité que le centre a eu des effets bénéfiques localement, bien que cela reste difficile à quantifier (maintien, voire croissance de la population, animation dans la région). Du point de vue **environnemental**, des illustrations concrètes existent. Par exemple, en 2006, une chaufferie paille a été inaugurée à Echalot, commune proche du centre. Elle permet notamment de subvenir aux besoins du centre en termes de chauffage, à hauteur de 80%. Les retombées sont positives à plusieurs titres (matière 1<sup>ère</sup> locale, diminution des rejets carbone, nouveaux emplois).

## Conclusion Chapitre I

Pour rappel, nous voulions déterminer la dynamique du centre dans ses rapports avec le territoire. Est-il plus ouvert ? Se referme-t-il ? Répondre à ces questions suppose, comme nous avons tenté de le faire, de **choisir la bonne échelle**.

### A) A l'échelle locale

De manière générale, **nous ne pouvons pas dire que le centre soit totalement coupé du territoire local**, qu'il soit « *hors-sol* ». Même si cela reste limité en nombre, il assure un emploi à quelques riverains. Dans une moindre mesure, il participe à l'animation de ces communes, et permet d'après les élus de maintenir un minimum d'activités. Il ne faut pas oublier qu'on se situe ici dans un environnement rural, à la densité de population faible et à l'habitat éclaté. Surtout, **ce territoire d'accueil est davantage pris en considération** depuis que le centre s'est mis à communiquer davantage, soit il y a une quinzaine d'années. Les élus le reconnaissent tous, même s'ils reprochent parfois le manque de transparence.

L'ouverture est donc de mise, mais **il nous a semblé que l'attente était surtout du côté des élus**. Il faudrait aussi se demander ce que peuvent apporter ces communes. Mais ces mêmes communes peuvent-elles prendre le risque de faire des investissements en vue de s'adapter au centre ? Le CEA Valduc mis à part, le tissu industriel est quasi-inexistant : le risque serait alors de dépendre d'une seule entreprise, créant une situation de mono-industrie. Ainsi, il est peut-être plus intéressant pour les locaux de diversifier leur activité en cherchant du travail dans les grandes villes, plutôt que de dépendre d'une entreprise.

**Reste que le territoire local est le premier à subir les inconvénients du centre**, à commencer les rejets de tritium. Si le centre se veut rassurant, et s'efforce de réduire ces externalités, il subsiste toujours la problématique des faibles doses.

### B) A l'échelle départementale

C'est-à-dire dépassant les 8 communes du PPI, le centre profite dans une certaine mesure à Dijon ou à Is-sur-Tille. **Le nombre de salariés y est plus élevé**, ce que nous avons expliqué par la présence de services ou facilités (transport). Les achats y sont aussi plus élevés en valeur. C'est aussi à cette échelle que l'on retrouve les principaux partenariats (CEA/entreprises, CEA/universités). On constate encore une stabilité au niveau des emplois. **En revanche la Côte d'Or voit sa part reculer au niveau des achats**, ce qui est révélateur d'un fait : la proximité n'est pas un critère essentiel de sélection. En 2 ans, les achats côte d'oriens passent de 31 à 28 millions d'euros, alors que les achats globaux passent de 102 à 118 millions d'euros. **Cette tendance est donc à surveiller dans les années à venir, si l'on veut tirer des conclusions**.

### C) Pour aller plus loin

Nous pourrions évoquer une échelle plus large en rappelant que le centre CEA de Valduc est amené à accueillir le laboratoire commun de simulation nucléaire, partagé entre la France et le Royaume-Uni. Un laboratoire qui devrait voir le jour à l'horizon 2014. De la même manière, un laboratoire commun franco-britannique sera installé outre-Manche.

Ce dernier aspect fera office de conclusion de ce premier chapitre : **il nous conduit à rappeler que bien que le territoire d'implantation demeure le territoire de référence, la**

**prise en compte des impacts à moyenne et longue distance s'avère tout aussi essentielle pour saisir la vraie nature et la dynamique de l'entreprise.**

## Chapitre II. Perception du centre

Après avoir mis en valeur les relations que le centre établissait avec son territoire d'accueil au cours du chapitre 1, nous voulions revenir sur la façon dont est perçu le centre au sein de ce territoire. Des travaux, plus complets, ont déjà été effectués en ce sens au sein de la SEIVA (Drevon, 2006). Notre ambition n'a pas été ici de reprendre ces travaux, mais plutôt d'aborder cette question sous une autre approche. Nous avons surtout cherché à déterminer pourquoi, ou plutôt comment le site parvenait à maintenir sa présence malgré ses 54 années d'existence. Une analyse des discours dominants nous a permis de mettre en valeur des éléments explicatifs.

### I) Expliquer l'ancrage du site

Avant même de nous intéresser aux matériaux récoltés lors de l'analyse de terrain, nous allons nous interroger sur les rapports des Français au nucléaire. Si la perception du nucléaire n'est pas forcément bonne en France, il faudra alors s'interroger sur ce qui permet au CEA Valduc d'être aussi stable dans le temps.

#### A) Le rapport des Français au nucléaire

Les baromètres de l'IRSN qui mesurent depuis plusieurs années la perception des risques et de la sécurité par les Français. Le nucléaire, aussi bien les avantages que les inconvénients de la technologie, fait partie de l'étude. En 2010, il ressort que **l'accident de Tchernobyl** et les **déchets nucléaires** ont été les arguments les plus cités contre le nucléaire cette dernière décennie. De manière générale, la technologie ne semble pas être la plus appréciée des Français : **les déchets ainsi que les centrales nucléaires se voient attribuer le plus fort potentiel catastrophique**. Ces installations sont perçues comme les premières « *susceptibles de provoquer un accident grave ou une catastrophe en France* », devant l'industrie chimique, ou le transport de matières dangereuses.

Aussi, il est reproché à la filière son **manque de transparence**. Une personne sur cinq (20%) cite cet argument contre le nucléaire, proportion restée à peu près stable depuis 8 ans. Les Français font peu confiance (40%) aux exploitants tels que EDF ou AREVA et encore moins aux élus et au gouvernement lorsqu'il s'agit de dire la vérité sur le nucléaire en France. Au contraire, ils font confiance aux associations de consommateurs, associations écologistes, ou au CNRS (60%) sur ces questions. La critique semble donc profondément ancrée, durable. A fortiori, **elle devrait clairement se manifester dans notre cas**, le CEA Valduc étant une installation nucléaire de base secrète.

Le CEA Valduc étant une INBS, les résultats du baromètre sont-ils applicables ? Par rapport à une INB des similitudes existent (présence d'un risque, génération de déchets nucléaires, manque de transparence). Nous considérons donc les tendances dégagées dans le Baromètre de l'IRSN ou les travaux l'ANDRA comme valables pour notre étude de cas. Ces tendances nous ont dès lors permis de mieux appréhender le public, et donc formuler des hypothèses.

## **B) Une absence de contestation forte autour du CEA**

Le nucléaire n'est pas forcément bien perçu par les Français, pour les raisons citées ci-dessus. Nous avons aussi établi le lien entre nucléaire et civil et militaire. Malgré cela, un fait surprend : le centre de Valduc, a priori, **ne semble pas faire l'objet d'une grande contestation**. Il a d'ailleurs fêté en 2007 ses 50 ans. Les divers incidents qui se sont produits n'ont pas changé la tendance globale (on en recense une dizaine par an, la plupart étant classés en 0 sur l'échelle INES. L'incident de novembre 2010, dû à un prêt de matériel contaminé provenant du CEA et classé niveau 2, est assez exceptionnel).

Quels peuvent être les effets de tels incidents sur les habitants ? Au-delà de l'activité médiatique qu'ils a suscitent, ont-ils des effets sur le long terme ? Nous n'avons pas eu vent de mouvements massifs de contestation du centre. Seuls **quelques mouvements** sont à recenser dans les années 1990, organisés par Greenpeace notamment. La création de la SEIVA a certainement permis d'apaiser la situation. De la même manière, l'incident classé niveau 2 sur l'échelle INES en novembre 2010, bien que repris par la presse, n'a pas suscité de vives contestations au niveau local. La contamination ayant eu lieu en région parisienne (94), les riverains proches de Valduc se sont sans doute sentis moins concernés.

**Une exception cependant**, l'existence d'un collectif anti-Valduc. Il se décrit comme « *un groupe informel* », composés de militants anti-nucléaires. De fait, il ne s'agit pas d'un mouvement aux contours bien définis, mais plutôt un mouvement en mesure de se mobiliser ponctuellement, en fonction de l'actualité. Mais Valduc étant un site « militaire », on nous avoue que les contraintes sont fortes, et les mobilisations difficiles. Au final, la contestation de Valduc, même avec l'existence de ce comité, paraît anecdotique au regard des 54 années d'existence du centre.

Pour résumer : d'une part, le nucléaire n'est pas forcément perçu de manière positive par les Français (fort potentiel catastrophique, opacité). D'autre part, le centre de Valduc connaît un certain nombre de dysfonctionnements tous les ans, mêmes s'ils sont mineurs. Pourtant, on trouve peu de traces de contestation dans la presse locale. **Comment expliquer l'acceptabilité du centre ?**

## **C) Hypothèses concernant le centre**

Nous avons donc formulé des hypothèses quant à la présence du centre sur le territoire, et qu'il a fallu par la suite vérifier à travers les propos tenus par les habitants des communes environnantes. Après l'analyse des éléments précédents, une des hypothèses qui apparaît est la suivante : **le rapport entre les coûts (tritium, nuisances) et bénéfiques (emplois, ressources) générés par le centre pencherait en faveur des bénéfiques**, ce qui permet une certaine acceptation du centre, malgré quelques réticences ou des inquiétudes qui sont éventuellement formulées.

Autre hypothèse possible : le fait de s'habituer au risque par exemple (Le Monde.fr)<sup>13</sup> Les riverains vivant à proximité de centrales peuvent reprocher à la filière le manque d'information et de prévention, mais finissent par tolérer le risque potentiel. Ces hypothèses que nous avons retenues nous ont paru plutôt pertinentes, et elles permettent au passage d'avoir un aperçu du sentiment de la population vis-à-vis du centre.

---

<sup>13</sup> « Quand on vit près d'une centrale, on vit avec le risque », *Le Monde.fr*, 15 mars 2011.

D'un point de vue méthodologique, nous avons donc décidé de recueillir les avis, les commentaires des riverains des communes environnantes à propos du centre. Il a donc fallu déterminer un public particulier. **Au vu des moyens et du temps disponibles, constituer un échantillon représentatif n'a pas été possible.** De fait, nous avons choisi dans les communes proches du centre des catégories socioprofessionnelles particulières dans la mesure du possible. Connaître la structure de ces populations n'est pas aisé a priori (absence de statistiques INSEE). Mais les élus ont été d'une grande aide. Ce sont une vingtaine de personnes qui ont été sélectionnées (agriculteurs, ouvriers, employés, cadres, retraités, employés du CEA, sous-traitants, chômeur)<sup>14</sup>, dans le périmètre de 6 km autour du centre. A ces personnes, que nous avons rencontrées directement ou indirectement (téléphone notamment), nous devons ajouter les élus interrogés dans le cadre du chapitre I sur Valduc et son territoire. Plus qu'une représentation fidèle de la réalité, ce sont **des tendances** que nous aurons cherché à mettre en valeur ici.

## II ) Analyse des discours récurrents autour du centre

Il s'agit donc de revenir ici sur les discours récurrents que nous avons pu entendre à propos du CEA Valduc. A la fois les discours visant à conforter la présence du centre (A), notamment en minimisant les risques, comme les discours visant à disqualifier le centre (B). Aussi, nous pourrions dresser quelques conclusions à propos de l'échantillon retenu, concernant les nuances que l'on peut observer d'un public à l'autre (C).

### A) Approche générale : les discours tendant à valider la présence du centre

Ils ont été majoritaires parmi la vingtaine de personnes interrogées. Les premiers constats nous obligent à revenir sur nos suppositions de départ. Nous pensions pouvoir exploiter les travaux du *Baromètre IRSN* concernant le nucléaire civil pour les appliquer au nucléaire militaire. Les deux versants du nucléaire présentant des caractéristiques similaires, et le développement de l'un est lié au développement de l'autre. Or, dans les discours, il apparaît cependant que riverains et élus proches du CEA **insistent sur la différence qui existe entre ce centre et une centrale nucléaire.** (« *Faut pas comparer une centrale nucléaire à Valduc* », « je ne pense qu'ils fassent la même chose ici que là-bas ») Des discours qui ont d'autant plus d'importance qu'ils ont été tenus peu de temps après l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon. Ils semblent vouloir dire que « *ça ne peut pas se passer ici* ».

Aussi, revient souvent l'idée **que le risque présent autour du CEA Valduc est moindre par rapport à d'autres risques ou nuisances provenant d'installations de nature différente.** Il ne s'agit plus uniquement de distinguer le nucléaire militaire du civil, mais bien de montrer la supériorité du risque des autres industries (« *Il n'y a pas plus de risques à côté du CEA qu'à côté d'une installation chimique, ou d'une raffinerie* », « *même dans l'agriculture, on rejette des produits qui ne sont pas forcément bons pour l'environnement* » ). Des discours tenus à la fois par les élus et les riverains. Dire qu'une usine chimique est plus dangereuse permet donc de minimiser ou relativiser le risque lié au centre.

---

<sup>14</sup> Cf annexe n°3 « Liste des entretiens »

La localisation du CEA Valduc n'est donc pas nécessairement remise en cause par les riverains ou élus. A plusieurs reprises, nous entendons **que le fait que le centre soit là où ailleurs ne changerait rien**. Soit parce qu'il doit bien être quelque part (« *De toute façon, s'il n'est pas là, il sera ailleurs* »), soit parce qu'en cas d'accident, les enquêtés estiment que la distance ne changera rien (« *Que l'on soit à 7km ou à Dijon, cela ne change rien si ça explose* », « *Quand on a peur, on ne vient pas habiter à côté* »). Pourtant, le CEA indique bien dans la présentation de ce PPI que qu'au-delà du périmètre de 6km autour du centre, « *les actions de protection s'avèrent inutiles. Les particules les plus légères sont dispersées dans l'atmosphère et les plus lourdes retombent dans un espace à l'intérieur de Valduc* ». **S'exprime donc ici une forme de fatalisme**. Puisque le centre est là, il faut faire avec. Cette position fataliste peut avoir deux origines. Soit un manque d'informations quant aux risques présents autour du CEA (le risque modélisé par le CEA ne dépassant pas 6km). Soit un manque de confiance dans les informations diffusées par le centre. Il apparaît dans tous les cas une distance entre ces points de vue et le CEA.

Enfin, dernière catégorie de discours que nous relevons : ceux qui tendent à **valoriser le centre par son aspect technique**. Bien que limités, ils mettent en valeur un rapport spécifique au centre, qui apparaît presque comme une « fierté » locale. (« *C'est quand même un bel établissement* », « *On a confiance dans les installations, c'est vraiment bien géré* »). Les riverains évacuent donc la part de risque en accordant un mandat à des personnes tierces (« *mandat de délégation* » (Everett Hughes, 1971))

Ces discours sont ceux que **nous avons relevés en majorité**. Ce bref tour du public nous a cependant permis de voir qu'étonnamment, les bénéfices apportés par le centre n'étaient pas spontanément évoqués. En fin de compte, il semblerait effectivement que les riverains aient fini par s'habituer à la présence du centre, pour certains d'entre eux du moins.

## **B) Les éléments disqualifiant la présence du centre**

Le public ayant une mauvaise image (globale) du centre a été **minoritaire** par rapport à l'ensemble des personnes interrogées (5 sur une vingtaine de personnes). Pourtant, même parmi les personnes témoignant d'une certaine indifférence vis-à-vis du centre, des éléments sont pointés du doigt.

Le constat d'un **centre qui n'apporte que peu localement** est dans l'ensemble partagé, du moins à l'échelle des communes. Le discours porte souvent sur la question de l'emploi (« *Ca profite à Dijon, ça apporte du travail à la région, mais pas tellement à Salives* », « *Ca n'apporte rien, que des broutilles* »). En revanche, lorsque l'on change d'échelle, le centre est alors reconnu comme un établissement bénéfique. Il fait « *vivre le pays* », et la région. Un élu nous parle aussi de « *désert* » si le centre n'était pas là, bien qu'au niveau de sa commune 4 personnes seulement sont employées (« *le pays serait mort. Il n'y a rien d'autre* »). **Une exception : la commune de Salives**, qui touchait notamment la taxe professionnelle. Les riverains soulignent alors les rentrées d'argent, ou les travaux qui ont été effectués.

Autre aspect négatif souligné, celui lié à **la contamination, en particulier des aliments**. Les explosions ont été citées à plusieurs reprises, mais dans une proportion moindre que les cas de contamination. Une question qui est essentiellement rattachée à celle du tritium rejeté par le centre. (« *On ne boit pas l'eau du robinet* », « *J'ai des inquiétudes vis-à-vis de mon potager, sur les légumes, mais on n'a pas eu trop de retours là-dessus* »). Les aliments sont clairement perçus comme une voie de transmission de la contamination. Une analogie qui nous renvoie au principe « *d'incorporation* » (« *Les qualités supposées d'un aliment se transmettent à celui qui les consomme* ». C. Fischler, 1990) Ainsi, les inquiétudes des riverains se traduisent par le doute autour de ce qui est comestible ou ne l'est pas.

De manière peu surprenante, le **manque de transparence** est également reproché au centre, malgré « l'ouverture » mise en avant par le centre il y a une quinzaine d'années. (« *Il y*

*a beaucoup de secret, on ne nous dit pas toujours tout », « on a assisté à une réunion, il ne fallait pas poser trop de questions », « on n'est pas plus informés que ça »).* Le centre nous a assuré mener une politique de communication systématique en cas d'incident touchant l'extérieur du centre, là où il n'est pas forcément jugé nécessaire de communiquer sur un incident interne. A vouloir trop communiquer, comme nous l'indiquait un élu, il y a peut-être le risque d'inquiéter les riverains. Il y a sans doute un juste milieu à trouver

Enfin, **des nuisances sont parfois pointées du doigt**, bien que le centre soit isolé des huit communes (forêt). Elles sont toutefois limitées. Il s'agit principalement des contraintes liées à la sécurité (présence de gendarmes, déclenchement intempestif de l'alarme, ou routes bloquées par les convois militaires).

## Conclusion chapitre II

### **A) Un quotidien qui prend le dessus**

Bien que non représentatif de la population autour du centre, nous n'avons pas forcément rencontré de l'inquiétude ou de l'angoisse chez les riverains interrogés, mais presque **de l'indifférence** dans la plupart des cas. Le centre est en quelque sorte là, et il a fallu s'y habituer. Il a fallu cependant revoir nos jugements : les bénéfices générés par le centre ne sont pas si importants à l'échelle du territoire d'implantation, et bien que connaissant souvent *« quelques personnes y travaillant »*, les riverains estiment qu'il **ne rapporte pas grand-chose à leur commune** (emplois). Mais paradoxalement, il est vu comme **nécessaire**, car *« il n'y a rien d'autre dans le pays »*, et il assure une certaine animation. La position est donc ambiguë. Les réponses des riverains de Salives se démarquent quelque peu, dans le sens où elle est la seule commune à toucher, ou à avoir touché la taxe professionnelle du CEA. Au final, le centre accepté est tant bien que mal, et en **l'absence de nuisances prononcées**, ne semble pas préoccuper les riverains plus que cela. **La vie quotidienne prend le dessus.**

Concernant cette présence, il faudra pourtant se méfier des jugements trop rapides. Les travaux de Françoise Zonabend à la Hague<sup>15</sup> montre que derrière l'absence d'inquiétude exprimée par les riverains peut se cacher une forme de « déni », lié au risque nucléaire. Ainsi, les peurs peuvent être intériorisées, sans que l'on puisse les détecter à première vue.

### **B) Des nuances en fonction des catégories de population**

Relativement à l'accessibilité de l'information, nous avons pu voir qu'elle dépend du statut du citoyen. Nous constatons que les maires, les membres des conseils municipaux et adjoints en savent davantage. Cela s'explique par une proximité (élus/CEA). Il faut également ajouter les personnes travaillant au CEA (salariés ou sous-traitant), qui sont elles aussi bien informées sur le centre et son fonctionnement. De fait, il nous a semblé que ce sont chez ces deux catégories de personnes, qui ont notamment la possibilité de se rendre sur le centre et de savoir ce qui s'y passe que l'on retrouve le moins d'inquiétude. Au contraire, les personnes ayant moins de liens directs ou disposant de moyens d'information limités ont tendance à exprimer plus de doute quant au centre et ses effets. **Comme si le fait de ne pas savoir conduisait à une perception plus pessimiste du centre** (quel que soit le statut

---

<sup>15</sup> Zonabend Françoise, *La presqu'île au nucléaire*, Odile Jacob, Paris, 1989.

professionnel). L'enjeu pour le CEA, mais aussi pour la SEIVA, nous le verrons plus tard, est sans doute de parvenir à toucher le plus de personnes possible.

# Rapport annexe : Impact de la SEIVA

Introduction .....	28
A) Genèse de la SEIVA : le modèle des CLI .....	28
B) Fonctionnement / Réalisations .....	28
C) Evaluation de la SEIVA .....	28
I) <i>1 ère problématique : le financement de la SEIVA</i> .....	29
A) Un manque de visibilité.....	29
B) Des liens entre le CEA et la SEIVA.....	30
C) Le risque d'une diffusion des critiques .....	30
II) <i>2ème problématique : l'ancrage local de la SEIVA</i> .....	31
A) La SEIVA trop dijonnaise ? .....	31
B) Un équilibre proximité/distance source de questionnements .....	31
C) Prendre en compte les riverains .....	32
III) <i>3ème problématique : le positionnement interne de la CLI</i> .....	32
A) Le poids du scientifique en question .....	32
B) Vers un renouvellement ?.....	33
IV) <i>4ème problématique : la fréquence de parution du Savoir et Comprendre</i> .....	33
A) Un bulletin bien identifié.....	33
B) Des délais sans doute trop longs .....	34
Conclusion.....	34
A) Propositions .....	35
B) Bilan général .....	36

# Introduction

## A) Genèse de la SEIVA : le modèle des CLI

La SEIVA<sup>16</sup> remonte à janvier 1996. Elle est issue de la volonté du préfet de Côte d'Or de l'époque, Jacques Barel, et présentée comme une réponse aux différents questionnements et inquiétudes entourant le centre CEA de Valduc, installé sur la commune de Salives depuis 1957. La SEIVA a pour modèle les Commissions locales d'information (CLI) : elles visent à faciliter l'information et la concertation autour des installations nucléaires de base. Le texte de référence demeure la circulaire Mauroy du 15 décembre 1981, définissant les caractéristiques principales des CLI. Mais elle se distingue, puisque travaillant autour du CEA Valduc, une **installation nucléaire de base secrète**.

## B) Fonctionnement / Réalisations

Deux salariées assurent la permanence de l'association. En outre, l'association comporte un Conseil d'Administration (8 membres), une Assemblée Générale (36 membres et 8 membres associés) ainsi qu'un comité scientifique (18 membres). Elle est présidée par Eric Finot, professeur de physique à l'Université de Bourgogne.

Sa mission d'information se traduit notamment par la publication d'un bulletin biannuel, intitulé *Savoir et Comprendre*, tiré à 9000 exemplaires, et distribué gratuitement, comme nous le verrons un peu plus bas. La Seiva dispose d'autres canaux d'information, via les communiqués de presse, son site internet ([www.seiva.fr](http://www.seiva.fr)) ou encore une présence sur le réseau social Facebook. Une lettre d'information pluriannuelle est également diffusée aux membres de la SEIVA depuis 2010.

Outre sa mission d'information, la SEIVA se réunit chaque année à plusieurs reprises sous la forme de commissions (environnement, économie) pour discuter des problématiques du centre. Elle mène également des campagnes d'analyse de la radioactivité autour de Valduc, visant principalement le tritium.

## C) Evaluation de la SEIVA

Au cours de ce stage, il nous a été demandé, de revenir sur la SEIVA (« audit ») et éventuellement de formuler des recommandations pour améliorer la visibilité de la structure. Nous avons donc cherché à mesurer son action au niveau local, et à identifier quelques-unes de ses difficultés.

Nous avons procédé par questionnaire, afin d'établir des statistiques et en tirer des conclusions. Enfin, les différents élus et autres personnalités clés ont également été interrogés

---

<sup>16</sup> A l'origine « Structure d'Echange et d'Information de Valduc ». Puis devient « Structure d'Echange et d'Information sur Valduc ».

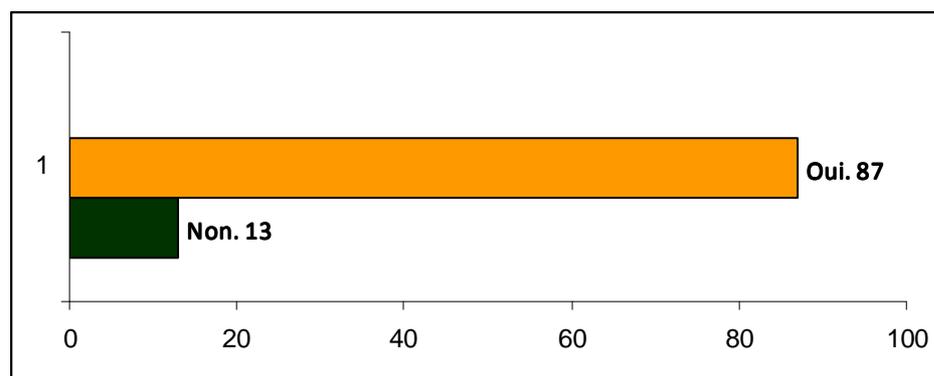
de manière plus approfondie sur le rôle et l'impact de la SEIVA, ce qui nous a aidés à formuler des analyses plus détaillées. Au total (public + personnalités), cela représente environ une trentaine de personnes.

Au-delà d'une mission bien définie (« Structure **d'Echange et d'Information** sur Valduc »), il faut s'interroger en pratique sur la mise en œuvre de ses actions. La SEIVA, comme bon nombre de structures, se pose des questions. Elle est composée de membres de sensibilité différente, ce qui peut alimenter le débat, mais aussi le freiner. Elle est parfois l'objet de critiques, et son action n'est pas toujours bien comprise par les personnes qu'elle cible. **L'enjeu sera ainsi de déterminer la position que doit adopter la SEIVA dans cet espace, et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.**

## I) 1 ère problématique : le financement de la SEIVA

### A) Un manque de visibilité

Au cours de notre enquête, nous nous sommes aperçus que **très peu de personnes** connaissaient le mode de financement de la SEIVA.



*Connaissez-vous le mode de financement de la SEIVA ? (%)*

Ce problème avait déjà été évoqué dans le rapport de la S.A.R.L Daubard (Etude d'impact de la SEIVA), et il semble toujours d'actualité. Par rapport aux autres CLI (travaillant autour d'INB), la SEIVA dispose d'un budget inférieur (**55 000 €/an** contre 156 000 € pour la CLI Cadarache, 145 000 € pour la CLI de Golfech, ou 137 000 € pour le Blayais en 2011).

Les CLI sont la plupart du temps financées par le Conseil Général ou l'ASN, mais elles demandent cependant plus de stabilité, grâce à un financement par une partie du produit de la taxe sur les INB. Le besoin de financement des CLI ne s'élèverait qu'à 7 millions d'euros, soit 1,4% du produit de cette taxe, selon le sénateur PS du Nord-Pas-de-Calais Daniel Percheron. **Reste que la SEIVA travaillant autour d'une INBS ne serait a priori pas concernée.**

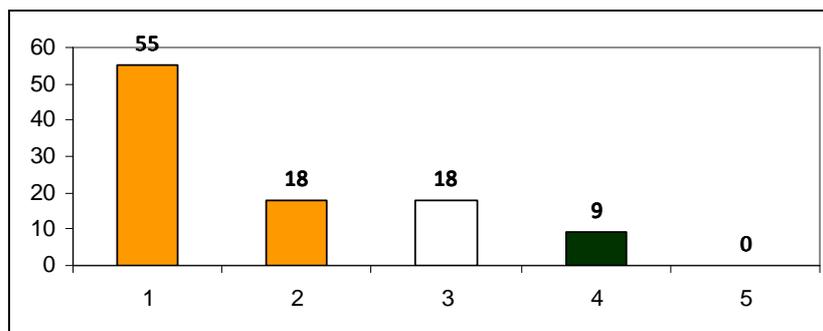
## B) Des liens entre le CEA et la SEIVA

A propos du financement de la SEIVA, on note que l'association recevrait 2000 € tous les ans de la part du CEA. Cette somme serait selon le CEA, une façon de participer à la vie de l'association (puisque le magazine est distribué au sein de l'entreprise, il n'est pas anormal de le faire payer). Cela ne changerait en rien le contenu de la revue.

Certains acteurs rencontrés se posent toutefois la question de l'indépendance de la ligne éditoriale. Ces 2000 € ne représentent que 4% du financement de l'association. Mais tout dépend donc de l'image que l'on souhaite renvoyer. Il en est de même pour des analyses qui feraient appel à des laboratoires, ayant de manière indirecte un lien avec le CEA. Pour éviter toute confusion, certaines CLI essaient cependant d'avoir recours à des laboratoires indépendants. La CLI Gravelines sollicite ainsi l'ACRO<sup>17</sup>, ainsi que l'Université du Littoral, avec lesquels aucun lien n'est établi a priori.

## C) Le risque d'une diffusion des critiques

La question du positionnement de la SEIVA vis-à-vis du CEA Valduc reste donc ouverte. L'association peut-elle se déclarer totalement indépendante malgré ce financement, ou ces liens indirects ? **Bien que limitées**, des critiques ont pu être émises par des riverains ou élus (manque d'indépendance, auto-censure, travaux modifiés, etc). Des discours ne sont pas sans rappeler les commentaires que l'on a pu retrouver à propos de la SEIVA sur internet<sup>18</sup> (SEIVA = Valduc, etc). Ces critiques restent limitées à l'heure actuelle à certaines catégories, les plus informées sur le fonctionnement de la SEIVA. **Mais le risque est sans doute de les voir s'étendre à des catégories plus larges de la population.** Ce n'est pas le cas pour l'instant.



*Confiance dans l'information en % (du plus fort au plus faible)*

*(Sont exclues les personnes ne lisant « jamais », ou ne se souvenant plus avoir reçu la revue)*

La solution, dans l'idéal, serait sans doute **d'éviter tout lien avec le CEA susceptible de créer le doute, notamment financier.** Cependant, nous l'avons vu, en ce qui concerne les

<sup>17</sup> Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest.

<sup>18</sup> <http://www.dijonscope.com/009539-cea-valduc-21-qui-a-peur-du-tritium-nbsp-2-2>

ressources, la situation de la SEIVA est différente de la majorité des CLI. Ici apparaît une distinction majeure entre une CLI nucléaire et une CLI telle que la SEIVA.

## II ) 2<sup>ème</sup> problématique : l'ancrage local de la SEIVA

La SEIVA, bien que travaillant sur le centre nucléaire de Valduc, possède ses locaux à Dijon, pourtant située à plus de 45 km du CEA. De fait, cette situation peut donner l'impression d'une rupture entre le travail mené et les préoccupations locales.

### A) La SEIVA trop dijonnaise ?

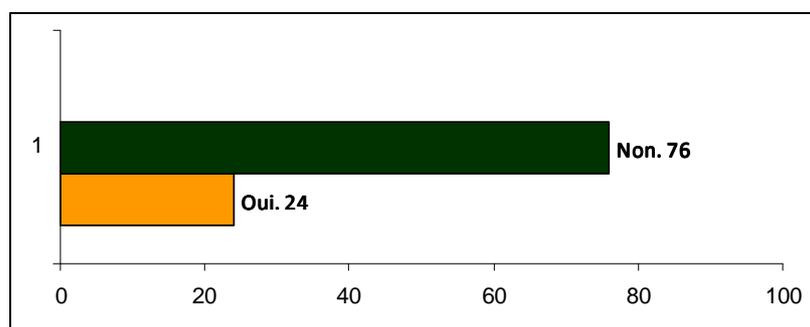
La comparaison des distances CLI-Installation nucléaire semble montrer que **la proximité n'est pas un facteur déterminant** (Cadarache : 40 km, Golfech : 60 km, Gravelines 20 km, SEIVA : 45 km).

Mais cette distance peut poser des problèmes, nous ont affirmé certains élus proches du centre (réunions à Dijon, manque d'intérêt pour le local, etc). Dans l'ensemble, les élus que nous avons rencontrés apprécient quand les réunions se déroulent dans leurs communes, ce qui évite effectivement les déplacements sur Dijon et favorise la mobilisation des riverains.

### B) Un équilibre proximité/distance source de questionnements

Faut-il privilégier le local ou faire monter le débat en généralité ? Nous tenons à préciser que **les liens avec le local sont déjà nombreux** (AG annuelle dans une des communes proches du centre), commissions sur le centre, analyses et prélèvements autour de Valduc, diffusion gratuite du bulletin S&C aux riverains, contacts avec les mairies).

Mais certains reprochent une **action menée surtout vers les élus**, et donc le manque de contact avec la population. L'information à la population repose beaucoup sur l'action de la SEIVA. Or si celle-ci communique surtout avec les élus (hormis le bulletin) c'est à ces derniers qu'il revient d'assurer la transmission de l'information à leurs administrés. **Ce qui n'est pas toujours fait**. Les riverains le confirment :



*Mise à part la SEIVA, cherchez-vous à vous informer par d'autres moyens sur le CEA Valduc ? (%)*

(Autres moyens évoqués : internet, conseil municipal, proches, bouche à oreille)

### **C) Prendre en compte les riverains**

On pourrait donc envisager une meilleure implication des riverains, à l'image des travaux d'Odile Piriou sur la Conférence Riveraine de Feyzin, dispositif de concertation autour des raffineries de la commune (69). Le but étant d'intéresser (voire impliquer) les riverains à l'activité industrielle, et à ses enjeux en termes d'environnement, emplois, culture, etc.

La Conférence Riveraine pose la question de la légitimité des citoyens à participer à de tels dispositifs, où l'on évoque des questions techniques, pas toujours mobilisatrice. Dans les faits, il est possible d'envisager une structure plutôt orientée vers l'information dans un premier temps, où chacun pourrait poser des questions sur le centre, se renseigner, pour reprendre la proposition d'un élu. Les préoccupations peuvent aussi être d'ordre pratique (Quelles démarches pour travailler sur le centre ? etc)

Une partie des personnes interrogées s'est déclarée intéressée par des permanences locales, du moins sur le principe. Dans tous les cas, il s'agit d'une initiative qui, semble-t-il, distinguerait encore la SEIVA des autres CLI.

### **III ) 3<sup>ème</sup> problématique : le positionnement interne de la CLI**

Malgré leur apparente unité (encadrées par la circulaire Mauroy, puis la loi TSN), les CLI cachent en fait une diversité de situations. Derrière chaque CLI se trouve une configuration qui lui est propre.

#### **A) Le poids du scientifique en question**

La personnalité du président de la CLI est déterminante, pour expliquer ce qui y est entrepris (V. Girard) Dans la plupart des cas, les CLI sont présidées par des personnalités titulaires d'un mandat électif (maires de commune, présidents ou vice-présidents de Conseils Généraux majoritairement). Cela tient à la circulaire Mauroy.

La SEIVA se distingue à nouveau, puisque son président est issu de l'Université de Bourgogne (Eric Finot –Maître de Conférences – Physique). La SEIVA aurait, sur le papier du moins, un fonctionnement moins politisé. Cela reste vrai au niveau de la présidence, mais il faut nuancer en rappelant qu'elle comprend un certain nombre de personnes ayant un mandat électif parmi ses membres (maires de communes proches du centre, conseillers généraux, etc). Des personnalités qui ont plus ou moins d'affinités avec le CEA.

Le rôle de cette structure est de laisser s'exprimer ces différentes sensibilités, plutôt que de voir une seule tendance s'imposer. Le fait d'être présidée par un scientifique change-t-il quelque chose ? Pour un élu rencontré, oui, car cela incite la CLI à s'intéresser aux questions techniques (millisieverts, etc), au détriment de l'aspect humain.

Pourtant, la SEIVA nous apparaît diversifiée, avec en sus du conseil scientifique (18 membres) une commission économie et une commission environnement. La présence de ces deux commissions permet un élargissement à des questions autres que techniques. Aussi, il faut souligner l'ouverture de la SEIVA vis-à-vis du monde universitaire (stagiaires).

Nous avons voulu mesurer si ces débats autour de l'aspect scientifique de la SEIVA avaient une influence sur l'information délivrée. Le principal critère d'évaluation dont nous

dispositions était le bulletin *Savoir et Comprendre*. De fait, lorsque nous avons interrogé les riverains sur le niveau de difficulté de la revue, la plupart l'ont trouvé équilibrée et compréhensible. Dans l'ensemble, mis à part quelques griefs (« *oui, c'est parfois un peu technique* »), l'information a été jugée accessible par la plupart des riverains sollicités. La principale difficulté, qui réside dans le juste milieu entre information et accessibilité semble avoir été contournée.

En somme Ce n'est pas tant le côté scientifique de la SEIVA qui pose problème (sa composition s'éloigne d'une CLI de « *citoyens-experts* », ne s'intéressant qu'à la technique), mais c'est le manque de contact avec la population, qui donne l'impression d'une distance avec les enjeux ou préoccupations locales.

## **B) Vers un renouvellement ?**

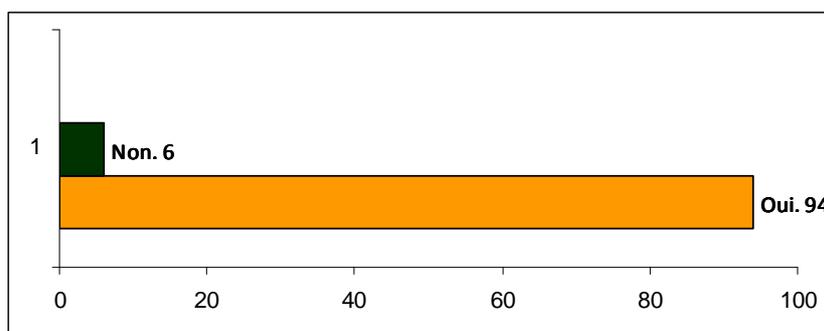
Il arrive peut-être le moment, comme on a pu nous le témoigner, où il devient nécessaire d'insuffler une nouvelle dynamique au sein de la SEIVA. Entre 1996 et 2011, des évolutions ont eu lieu, et le contexte qui prévalait à la création de l'association n'est plus de rigueur aujourd'hui. Il ne nous revient pas de nous pencher sur ces questions, d'autant que ces évolutions internes ne peuvent être perceptibles que par les individus ayant vécu et suivi l'historique de la SEIVA.

Cependant, il est vrai que les changements intervenus doivent inciter à la réflexion, notamment « l'ouverture » de Valduc, suite à la création de la SEIVA. 15 ans plus tard, les élus ont la possibilité d'entrer en contact directement avec le centre ou ont la possibilité d'assister à des réunions qui ne sont pas forcément du ressort premier de la SEIVA (nous pensons notamment aux CI du CEA et du CSMV). De même pour les journalistes, qui, dans l'ordre, préféreront contacter d'abord le CEA Valduc puis éventuellement la SEIVA lorsqu'ils auront besoin d'informations.

## **IV ) 4<sup>ème</sup> problématique : la fréquence de parution du *Savoir et Comprendre***

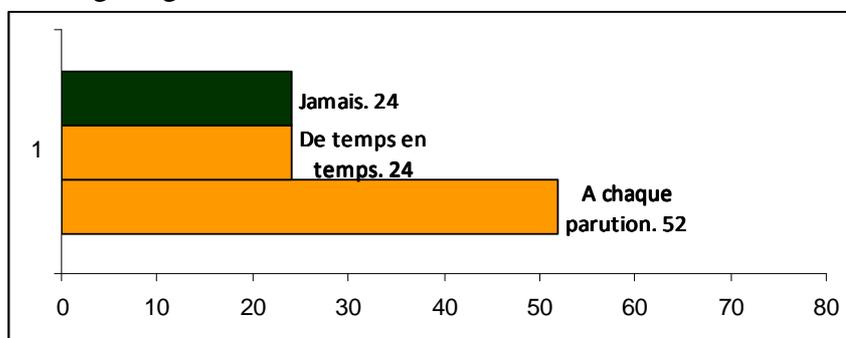
### **A) Un bulletin bien identifié**

Dans l'ensemble, à l'issue de notre enquête, nous constatons que le bulletin de la SEIVA est très bien identifié.



### Connaissance du bulletin *Savoir et Comprendre* (%)

De même, une bonne partie affirme le lire à chaque parution, ainsi que « de temps en temps ». Sa diffusion large et gratuite semble ainsi efficace en ce sens.



Fréquence de lecture du bulletin (%)

Les quelques personnes qui nous avouent ne jamais lire le bulletin *Savoir et Comprendre* l'expliquent par un manque d'intérêt pour le sujet (« *Ca ne m'intéresse pas* », « *ça ressemble à de la pub* »), par connaissance du CEA (« *Je connais déjà tous les bâtiments, donc ça ne me sert à rien* »), ou par banalisation du centre (« *Cela n'a rien d'extraordinaire* »). Ces personnes qui ne lisent jamais **sont une minorité** parmi les personnes interrogées.

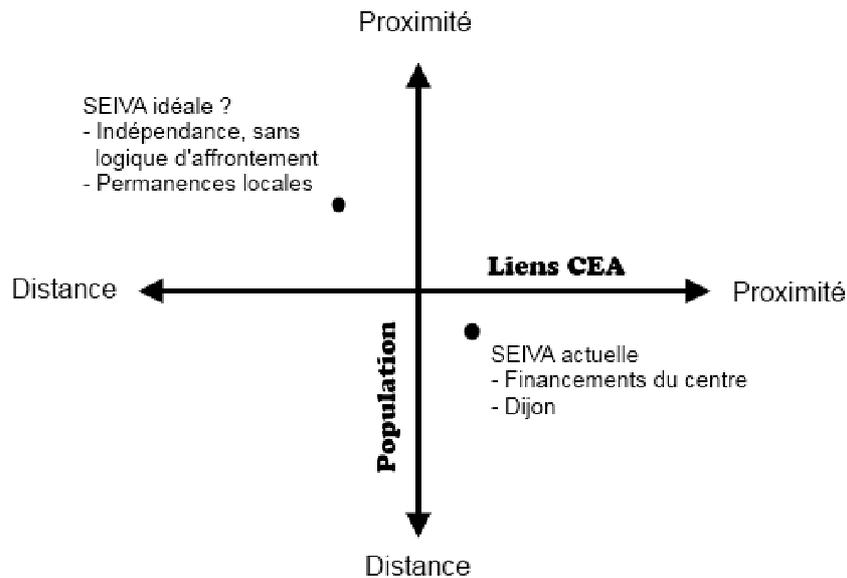
#### **B) Des délais sans doute trop longs**

En revanche, à plusieurs reprises, nous tombons sur le cas de riverains ayant déjà reçu le bulletin, sans pour autant se souvenir de la dernière fois où cela s'est produit. Notre enquête se déroule environ 4 mois après la dernière publication (décembre 2010). Ce qui en durée n'est pas conséquent, mais peut expliquer que les riverains ne s'en souviennent pas nécessairement. Ce problème avait déjà été identifié dans l'étude d'impact de la SEIVA (Raimondi, 1998).

Il nous est indiqué qu'auparavant, l'association publiait davantage de bulletins par an, ce qui permettait sans doute d'augmenter la visibilité de ces derniers. Une publication biannuelle est-elle suffisante ? Cette question est, comme pour les autres, liée aux moyens dont dispose la SEIVA, ou aux événements liés au centre. La CLI Cadarache publie par exemple 4 numéros par an.

Reste à noter cependant la difficulté de coller à l'actualité, puisque des délais sont à envisager entre la réalisation du bulletin, et sa diffusion auprès de la population (environ un mois). Augmenter la fréquence ne permettrait sans doute pas de réduire ces délais, mais aurait certainement un impact auprès de la population.

### **Conclusion**



*Le double positionnement de la SEIVA*

Vis-à-vis de la population : le positionnement est effectivement peut-être trop dijonnais. Reste à trouver **un juste milieu entre la proximité locale et l'éloignement**. Une proximité qui permet un véritable échange (avec le maximum de gens), mais un éloignement qui permet d'avoir suffisamment de recul sur ce qui se passe sur le centre et dans ses alentours.

Vis-à-vis du CEA : il faut certainement envisager un détachement, **sans pour autant se placer dans une logique d'opposition frontale au centre**, le risque étant de ne plus pouvoir dialoguer efficacement. La SEIVA semble rejoindre ce point de vue : une démarche trop agressive pourrait conduire le CEA à se refermer, plutôt que de communiquer. La SEIVA n'étant pas militante, il faut donc trouver le juste milieu.

### **Propositions**

Ces propositions ne sont formulées qu'à titre indicatif, et indépendamment du budget qui pourrait leur être consacré. Nous avons cependant estimé qu'elles étaient réalisables, à la portée de l'association sans pour autant impliquer des changements structurels :

1. Envisager un renforcement local (sans nécessairement délocaliser). L'idée des permanences locales semble la plus intéressante.
2. Dans la mesure du possible, couper tout lien avec le CEA. Passer par exemple par des laboratoires indépendants. Mais ne pas se situer dans une logique d'affrontement avec l'exploitant.

3. Mener une réflexion quant aux sources de financement (Situation de la SEIVA plus complexe qu'une CLI travaillant autour d'une INB). Recommuniquez sur ce budget.
4. Varier la fréquence des bulletins, en fonction de l'actualité. 2 bulletins par an rendent son identification difficile. Cependant, il faut être conscient du coût induit par une augmentation de cette fréquence.

### **Bilan général**

Il nous apparaît qu'avec des moyens pourtant limités (en comparaison des autres CLI), la SEIVA parvient à mener à bien des activités variées et efficaces. Elle a sans doute la possibilité de pousser ses actions plus loin, d'obtenir une meilleure visibilité sans pour autant bouleverser le fonctionnement de l'association. Nous pensons notamment au volet « action locale ».

Les problématiques évoquées ne doivent pas occulter **les points forts** d'une telle structure, que l'on aperçoit entre autres à travers sa politique d'ouverture et de transparence. Se démarquant des autres CLI, la SEIVA est une des seules à proposer un site internet propre, et dont le contenu est facilement accessible et téléchargeable. (Compte-rendus des AG, commissions, analyses et études, bulletin Savoir et Comprendre).

Enfin, il faut souligner comme nous l'avons fait précédemment la politique d'ouverture de la CLI, qui accueille régulièrement des stagiaires afin de réaliser des analyses dans l'environnement ou des études sur le CEA Valduc. Ce qui nous aura permis de mener à bien ce travail. Dans tous les cas, **la SEIVA se présente comme une structure assez unique en son genre en France, et le travail qu'elle effectue s'avère plus qu'indispensable.**

### **Bibliographie**

#### **Ouvrages et articles :**

Brilhac Jean-François, Favro Karine, *Planifier le risque industriel*, Victoires Editions, Collection Environnement, 2009, 183p.

Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris, le Seuil, La couleur des idées, 2001.

Chabert Louis, « Introduction à l'étude du nucléaire rhodanien », *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 62, n°2-3, 1987, P.143

Chauvier Eric, « Populations précaires et environnement à risques industriels : préjugés, non dits et enjeux implicites de l'action publique. », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], mis en ligne le 04 juin 2007, URL : <http://socio-logos.revues.org/387>

Chouchan Michèle (Dir), *Faut-il avoir peur des déchets radioactifs ?*, Andra, 2003.

Crevoisier Olivier, Perrat Jacques, Ternaux Patrick, « Le marché du travail entre proximité et division spatiale », in Burmeister Antje, Dupuy Claude (dir), *Entreprises et territoires, Les nouveaux enjeux de la proximité*, Les études de la Documentation Française, Paris, 2003, 134p.

Commission Canadienne de Sûreté Nucléaire (CCSN), *Rapport de synthèse du projet d'études sur le tritium*, janvier 2011, 51p. Disponible à l'adresse suivante : [http://nuclearsafety.gc.ca/fr/pdfs/Reports/CNSC\\_Tritium\\_Studies\\_Project\\_Synthesis\\_Report\\_f.pdf](http://nuclearsafety.gc.ca/fr/pdfs/Reports/CNSC_Tritium_Studies_Project_Synthesis_Report_f.pdf)

Couégnas Nicolas, Halary Marie-Pierre, « Signification et communication du risque : le cas du nucléaire », *Quaderni*, n°48, automne 2002, p.89-99. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad\\_0987-1381\\_2002\\_num\\_48\\_1\\_1746](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_2002_num_48_1_1746)

Fournier Pierre, « Attention dangers ! Enquête sur le travail dans le nucléaire », *Ethnologie française*, 2001, n°1, p.69-80. [www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2001-1-page-69.htm](http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2001-1-page-69.htm).

Frayssignes Julien, « L'ancrage territorial d'une filière fromagère AOC. L'exemple du système Roquefort », *Economie Rurale*, n°264-265, p.89-103, 2001.

IRSN, *Baromètre IRSN 2010* : « La perception des risques et de la sécurité par les Français », 2010,150p.

Jobert Arthur. « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général », *Politix*. Vol. 11, N°42, Deuxième trimestre 1998.

Mardsen Eric, Meunier Valérie, « L'analyse coût-bénéfices, guide méthodologique », *Les cahiers de la sécurité industrielle*, décembre 2009.

Piriou Odile, Lénel Pierre, « La Conférence Riveraine de Feyzin : Conception et mise en place », *Les Cahiers de la Sécurité Industrielle*, ICSI, 2010, 63 p. [http://www.icsi-eu.org/francais/dev\\_cs/cahiers/CSI-concertation-CRF1.pdf](http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/CSI-concertation-CRF1.pdf)

Piriou Odile, Lénéel Pierre, « La Conférence Riveraine de Feyzin : Un modèle pratique de démocratie participative », *Les Cahiers de la Sécurité Industrielle*, ICSI, 2010, 36 p.  
[http://www.icsi-eu.org/francais/dev\\_cs/cahiers/CSI-concertation-CRF2.pdf](http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/CSI-concertation-CRF2.pdf)

Raimondi Jo, *Etude d'impact de la S.E.I.V.A. et de sa revue « Savoir et Comprendre »*, rapport final, SARL Jean-Paul Daubard Consultant, octobre 1998, 35p.

SEIVA, Collection *Savoir & Comprendre*, dont entre autres :

- « Les 10 ans de la SEIVA, Editions spéciale », *Savoir & Comprendre*, n°21, juin 2006.
- « Dossier : Valduc a 50 ans, 1957-2007 », *Savoir & Comprendre*, n°23, février 2008.

Suraud Marie-Gabrielle, Lafaye Françoise, Leborgne Mathieu, « La concertation : changements et questions », *Les Cahiers de la Sécurité Industrielle*, ICSI, 2009, 37p.  
[http://www.icsi-eu.org/francais/dev\\_cs/cahiers/CSI-concertation-changements-questions.pdf](http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/CSI-concertation-changements-questions.pdf)

Zimmermann J-B, « Nomadisme et ancrage territorial : propositions méthodologiques pour l'analyse des relations firmes territoires », *Revue d'Economie régionale et urbaine*, 1998, n°2, p.211-230.

### **Articles de presse (classement chronologique) :**

#### **2009**

« Paradis fiscal kaki », *La Gazette de Côte d'Or*, 2 juillet 2009.  
<http://www.gazette-cotedor.fr/2009/07/02/paradis-fiscal-kaki/>

« Le nucléaire se vit aussi comme une entreprise », *Le Bien Public*, 23 novembre 2009.  
<http://www.bienpublic.com/fr/permalien/article/2225114/Le-nucleaire-se-vit-aussi-comme-une-entreprise.html>

Bouillot Patrice, « Le CEA investit près de 220 millions d'euros à Valduc », *ForumEco* (Presse Economique Régionale), décembre 2009.  
<http://www.forumeco.com/article.php?idN=675>

#### **2010**

« Le Pôle Nucléaire Bourgogne : du nucléaire à deux vitesses ? », *Dijonscope*, 18 mars 2010.  
<http://www.dijonscope.com/004589-le-pole-nucleaire-bourgogne-du-nucleaire-a-deux-vitesses-nbsp>

« Maintien de l'indépendance », *Le Bien Public*, 3 novembre 2010.  
<http://www.bienpublic.com/fr/permalien/article/4075686/Maintien-de-l-independance.html>

« Les derniers incidents au CEA Valduc », *Le Bien Public*, 6 novembre 2010.  
<http://www.bienpublic.com/fr/permalien/article/4092703/LES-derniers-incident-au-CEA-VALDUC.html>

« CEA Valduc (21) : Qui a peur du tritium ? », Dijonscope, 26 novembre 2010.  
<http://www.dijonscope.com/009503-cea-valduc-21-qui-a-peur-du-tritium-nbsp>

## **2011**

« Quand on vit près d'une centrale nucléaire, on vit avec le risque », Lemonde.fr, 15 mars 2011.  
[http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/03/15/nucleaire-aucune-information-sur-les-risques-et-les-mesures-a-adopter-en-cas-de-probleme\\_1493290\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/03/15/nucleaire-aucune-information-sur-les-risques-et-les-mesures-a-adopter-en-cas-de-probleme_1493290_3244.html)

### **Thèses et mémoires :**

Drevon Eric, *La représentation du risque autour du centre nucléaire de Valduc*, Mémoire de sociologie, Université de Dijon, septembre 2006, 95p.

Girard Violaine, *Un territoire périurbain, industriel et ouvrier. Promotions résidentielles de ménages des classes populaires et trajectoires d'élus salariés intermédiaires de l'industrie dans la plaine de l'Ain*, Thèse pour l'obtention du grade de docteur de l'EHESS, sous la direction d'A.Bensa, décembre 2009, 471p.

Robert Claude, *Le Centre CEA de Valduc dans la région Bourgogne*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Dijon, juin 1981, 342p.

### **Textes législatifs :**

- Arrêté du 3 mai 1995 relatif à l'autorisation de rejet d'effluents radioactifs gazeux par le centre d'études de Valduc (NOR INDE9500567A).
- Décret n° 2001-592 du 5 juillet 2001 relatif à la sûreté et à la radioprotection des installations et activités nucléaires intéressant la défense (NOR DEFX0100096D)
- Arrêté du 8 septembre 2004 créant une commission d'information auprès de l'installation nucléaire de base secrète du CEA/Valduc (NOR INDI0403642A)
- Arrêté du 12 octobre 2004 créant une commission d'information auprès du site d'exploitation du centre spécial militaire de Valduc (Côte-d'Or) (NOR DEFD0401142A)

## Annexes

Annexe n°1 : Guide entretien (adapté en fonction des interlocuteurs)

### 1- Economie – Environnement/Santé

- *De manière générale, est-ce que vous vous intéressez au centre de Valduc ?*
- Lien ou non avec ce centre ? (riverain) Connaissance du centre depuis ?
- Comment vous percevez le centre au quotidien (Indifférence ? / Inquiétude ?)
- Sentiment vis-à-vis du nucléaire civil.
- De manière générale, cette perception (positive, négative...) : évolution avec le temps ?
- Quels points positifs, négatifs apportés par le centre.
- Infos sur la santé des travailleurs ?
- Souhait d'une autre localisation ou non ? etc.
- Impact en termes d'emploi – Combien ? Que rapporte-t-il à la commune ?
- **(Elus)**. Impact en termes de logements, d'habitats. (Refus d'installation à cause du centre ?).
- Question de la taxe professionnelle : que va-t-il se passer en cas de disparition ?

### 2- Communication

*-Est-ce que vous trouvez que centre est ouvert sur l'extérieur, ou fermé sur lui-même ?*

- Comment jugez-vous la communication ? bonne, mauvaise, insuffisante, etc. Transparence.
- Lors d'incident, confiance ou non dans l'information relayée par le centre.  
(Contamination de Saint-Maur notamment)
- Est-il facile de comprendre normes techniques ?
- Accessibilité du centre, quand besoin d'avoir des infos ?

### 3 – SEIVA –(Impact)

*-S'il n'y avait pas la SEIVA, est-ce que les habitants seraient informés ?*

*-S'il n'y avait pas la SEIVA, est-ce que vous vous informeriez sur le CEA ?*

- Meilleure compréhension grâce à elle ou non ? Action spécifique de la mairie ?
- Satisfaction vis-à-vis travail de la SEIVA ?
- Clivage Dijon/canton de Grancey ?
- Assez proche des préoccupations locales ?
- Quel crédit vous accordez à information ? Plus, moins pertinente que celle de Valduc ?
- Considérée comme indépendante ou non ?

#### 4 – Questions annexes : âge, CSP

##### **Annexe n°2 : Questionnaire (Impact SEIVA)**

- *Savez-vous ce qu'est le CEA Valduc ?*
- *Avez-vous déjà entendu parler de la SEIVA ? Si oui, par quels moyens ?*
- *Recevez-vous le bulletin Savoir et Comprendre de la SEIVA ?*
- *Si oui, vous le lisez ? (Chaque parution, de temps en temps, jamais)*
- *Dans l'ensemble, est-ce que vous avez confiance dans l'info relayée par la SEIVA ? (De 1 à 5)*
- *Savez-vous comment l'association est financée ?*
- *Globalement, vous sentez-vous suffisamment informé sur Valduc grâce la Seiva ?*
- *Mise à part la SEIVA, cherchez-vous à vous informer par d'autres moyens sur le CEA Valduc ?*
- *Si la SEIVA devait installer une antenne de l'association dans votre commune, seriez-vous intéressé ?*
- *Remarques éventuelles à formuler. Commune de résidence, sexe, âge, CSP*

##### **Annexe n°3 : Liste des entretiens**

*Périmètre : 6 km autour du centre*

02/03/2011	Elu	
07/03/2011	Riveraine	Cadre
07/03/2011	Riveraine	Employée
08/03/2011	Riveraine	Associative
09/03/2011	Elu	
11/03/2011	Cellule communication	CEA
21/03/2011	Riverain	Sous-traitant
21/03/2011	Riverain	Technicien CEA
22/03/2011	Riverain	Entrepreneur
23/03/2011	Elu	
23/03/2011	Riveraine	Retraitée – Conseil municipal
23/03/2011	Riveraine	Retraitée – Conseil municipal
28/03/2011	Riverain	Artisan - ouvrier
29/03/2011	Elu (Dijon)	
29/03/2011	Riverain	Agriculteur
31/03/2011	Riveraine	Ouvrière
31/03/2011	Riveraine	Ouvrière
01/04/2011	Riverain	Retraité
04/04/2011	Riverain	NC
07/04/2011	Riveraine	Employée
11/04/2011	Riveraine	NC
11/04/2011	Riverain	Ancien travailleur CEA
13/04/2011	Elu	
13/04/2011	Riverain	Agriculteur
03/05/2011	Riverain – Ancien élu	Commerçant
04/05/2011	Universitaire (Dijon)	Université Bourgogne
10/05/2011	Riverain	Ouvrier
10/05/2011	Riverain	Chômeur

